

**BORDEAUX,**  
LE PROJET DE PAYSAGE  
COMME CONDITION  
DE LA DENSITÉ



**SÉMINAIRE ANNUEL**  
DES PAYSAGISTES-CONSEILS DE L'ÉTAT  
**31 MAI – 3 JUIN 2017**

# SOMMAIRE

## SÉMINAIRE

INTRODUCTION .....	4
PROGRAMME .....	7
<b>MERCREDI 31 MAI</b> arrivée .....	9
<b>JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN</b> matin .....	11
<b>JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN</b> après-midi .....	13
<b>VENDREDI 2 JUIN</b> matin .....	15
<b>VENDREDI 2 JUIN</b> après-midi .....	17
<b>SAMEDI 3 JUIN</b> le séminaire off .....	18
TABLES RONDES .....	19
<b>TABLE RONDE # 1</b> MERCREDI 31 MAI INTRODUCTION / PRÉSENTATION DU CONTEXTE BORDELAIS .....	20
<b>TABLE RONDE # 2</b> JEUDI 1 <sup>ER</sup> JUIN AGIR POUR LES PAYSAGES DE LA MÉTROPOLÉ BORDELAISE, TÉMOIGNAGES DE PAYSAGISTES .....	21
Planification amont à la grande échelle / JEAN-PIERRE CLARAC .....	22
Premières démarches / BERTRAND FOLLÉA .....	24
Démarches fondatrice / MICHEL DESVIGNE .....	26
Démarches actuelles / HENRI BAVA .....	28
Démarches actuelles / BAS SMETS .....	30
ATELIERS .....	33
<b>ATELIER # 1</b> 55 000 ha pour la nature : vers une haute qualité de vie ? .....	34
<b>ATELIER # 2</b> Construire les Paysages de la ville dense .....	36
<b>ATELIER # 3</b> Investir dans le paysage .....	38

## FICHES PROJET

### BORDEAUX NORD – RIVE GAUCHE

1. Cité du vin .....	41
2. Vallée des Jalles .....	42
3. Réserve naturelle de Bruges .....	43
4. Ferme Labonne et maison Roldan .....	44
5. Cité jardin la Rivière .....	45
6. Bordeaux-lac .....	46
7. Hall d'exposition et de congrès .....	47
8. Nouveau stade de Bordeaux .....	48
9. De Bordeaux-lac aux Bassins à flot .....	49
10. Écoquartier de Ginko .....	50
11. Quartier Bassins à flot .....	52

### BORDEAUX CENTRE – RIVE DROITE

12. Parc des Coteaux .....	54
13. Parc de l'Ermitage .....	56
14. Floirac – la ZAC des quais .....	58
15. Floirac – les étangs .....	60
16. Jardin botanique .....	61
17. Parc aux Angéliques .....	62
18. Saint-Vincent-de-Paul .....	63

### PARCOURS OFF

19. La dune du Pilat .....	64
20. La ville de Pierre .....	65
21. Quais de la Garonne .....	66
22. Parc Majolan .....	67
23. Cité Frugès - Pessac .....	68

## ANNEXES

ADRESSES UTILES .....	69
-----------------------	----

BIBLIOGRAPHIE .....	74
---------------------	----

# BORDEAUX : LE PROJET DE PAYSAGE COMME CONDITION DE LA DENSITÉ

**« 50 000 logements autour des axes  
de transports collectifs /  
55 000 ha pour la nature »  
Des projets de territoires,  
des visions stratégiques construites  
dans la durée, avec en amont  
le paysage pour fondement.**



LYDIE CHAUVAC  
présidente de l'APCE

**Les Paysagistes-Conseils de l'État se retrouveront cette année à Bordeaux métropole pour leur séminaire annuel qui se déroulera du mercredi 31 mai 17h00 au samedi 3 juin 2017 matin. Ce séminaire sera l'occasion d'aborder sous l'angle du paysage les conditions d'acceptabilité d'une certaine densification urbaine.**

## **INVENTER DE NOUVEAUX ÉQUILIBRES ENTRE VILLE ET NATURE**

L'invention nécessaire, dans le contexte de la métropolisation, de nouvelles relations entre ville et campagne, de nouveaux équilibres entre urbanité et ruralité, la protection et la valorisation de notre biodiversité, la requalification des espaces dégradés ou banalisés sont autant de thèmes référentiels de la ville durable, développés dans le projet urbain de Bordeaux métropole. Alors que l'urbanisation galopante s'intensifie...que reste-t-il de la nature ? Comment fabriquons-nous nos paysages ?

**A travers ce thème nous aborderons les spécificités du processus d'évolution et de création du paysage urbain de Bordeaux métropole.** Il sera question de la ville et de sa géographie, de la reconquête du fleuve et de sa rive gauche, des continuités des espaces naturels et de la nature en ville, de la densification autour des axes de transports collectifs.

Nos questionnements seront itératifs : **des grandes échelles de la planification aux échelles plus opérationnelles.**

Depuis de longues années, en effet, Bordeaux métropole affiche une politique de la ville et des grandes stratégies d'aménagement déclinées à toutes les échelles d'un "nouvel urbanisme". La posture développée au fil des études est une hybridation entre le regard du paysagiste, de l'urbaniste et de l'environnementaliste, qui permet de proposer une réponse originale et adéquate à la ville de Bordeaux dans son projet ville-nature (PLUI Bordeaux), **avec le paysage comme socle du projet d'aménagement métropolitain.**

## PAYSAGE ET GRANDES ÉCHELLES DE LA PLANIFICATION

Concernant les grandes échelles de planification et sur un temps long (1994 à 2009) les témoignages de Jean-Pierre Clarac (1<sup>er</sup> PCE nommé en Gironde) et de Bertrand Folléa nous apporteront un éclairage intéressant, avec notamment la première étude commandée en 1995, *atlas des paysages*, orientée vers *Les préalables à réunir pour accompagner l'évolution des Paysages de la Gironde*.

Puis à la fin des années 1990, l'urba a eu en charge l'élaboration du Schéma Directeur de l'Agglomération Bordelaise. «*C'était avant le tram et les quais de Michel Corajoud. L'enjeu était le recentrage du développement, qui passait par la reconquête de l'attractivité de la ville et de ses espaces publics d'une part, et par la préservation des grands paysages naturels, agricoles et boisés d'autre part*». Pour répondre à cela l'agence Folléa/Gautier avait construit **une charpente paysagère** pour l'agglomération.

De nombreuses questions furent posées pendant toute cette période concernant **l'évolution dynamique identitaire de ces territoires**.

## LE PAYSAGE COMME HORIZON POUR LA VILLE CONTEMPORAINE

Ainsi les projets développés par Bordeaux métropole s'articulent dans une approche temporelle et des visions territoriales à long terme.

Cette démarche pose bien la question du *projet de paysage* en amont autour des éléments fondateurs qui le composent : un site, une géographie, un fleuve majestueux qui contribuent fortement à la qualité de ses horizons, un patrimoine urbain riche et diversifié...

Les différents *projets urbains* s'inscrivent dans ces fondements.

Le premier projet urbain de la ville aura été de faire *Bordeaux sur Garonne* avec l'arrivée du tramway et l'aménagement des quais rive droite par Michel Corajoud. Le projet conçu par le paysagiste réconcilie la ville avec son fleuve. La réappropriation des quais ne devient effective qu'à partir du moment où Michel Corajoud intervient pour une rénovation qui va durer 10 ans (1999/2009).

L'aménagement des quais rive gauche constitue un élément majeur et fondateur du projet urbain métropolitain : la ville se retourne vers son fleuve, dans une dialectique qui articule centralité et périphéries et d'autre part espaces publics de centre ville et grands paysages fluviaux. La berge rive droite plus végétale et soulignée par le parc des Coteaux joue en contrepoint à la berge rive gauche, à la ville de pierre et au projet des quais.

## LE PAYSAGE COMME CONDITION DE LA DENSIFICATION

Plus récemment les démarches engagées, en particulier le dispositif *55 000 ha pour la nature*, véritable pendant du projet *50 000 logements autour des axes de transports collectifs* nous intéressent particulièrement. L'enjeu est essentiel car l'ambition de Bordeaux de hisser son territoire au rang des grandes métropoles européennes ne saurait se faire au détriment de cet équilibre ville-nature.

Fleuve, coteaux, marais, jalles... les paysages qui dessinent ce territoire sont d'une grande richesse, inestimables autant que fragiles, ils constituent la moitié de la superficie métropolitaine.

Cette démarche, tout en **intégrant le fonctionnement écologique lié au réseau de la Trame Verte et Bleue**, développe une approche multifonctionnelle afin de **considérer la nature en ville comme support de projet**.

L'agence d'urbanisme a développé le projet dans la continuité de travaux menés sur la charpente paysagère du SCOT. Elle a choisi de renforcer l'approche écologique, généralement limitée en milieu urbain par manque de connaissances et de données sur la biodiversité ordinaire.

La présence accrue de nature en ville peut être une source d'acceptabilité d'une certaine densification urbaine. «*La nature est le monument de la ville contemporaine*» écrit Michel Corajoud.

Sur ce thème nous nous interrogerons, surtout sur sa déclinaison aux différentes échelles...des bords du fleuve (10 km de berges aménagées) aux bords de la ville... quelles continuités écologiques, naturelles, hydrauliques, paysagères; de quelles manières conforter les grandes entités de Nature du territoire en explorant la notion de bords/lisières entre les zones naturelles et urbaines.

**Ce séminaire sera largement consacré à des études de cas**, des visites de projets commentées, afin de bien comprendre les dynamiques en cours.

Aux lisières de la métropole, l'exemple du parc de la vallée des Jalles nous sera présenté; de Blanquefort au quartier des Bassins à flot, un itinéraire ponctué de visites d'opérations construites, notamment la Ferme Labonne et la Cité jardin de la Rivière (Alexandre Chemetoff), puis les berges du lac avec le quartier Ginko (Christian Devillers).

Le second itinéraire nous conduira rive droite *du coteau aux berges de la Garonne*. Il sera alors question du parc des coteaux et du parc de l'Ermitage (Graziella Barzacq). Nous visiterons la ZAC des Quais à Floirac, en cours de construction, puis nous arpenterons cette rive de la Garonne au rythme des points de rencontre : le Jardin Botanique (Catherine Mosbach), le parc aux Angéliques (Michel Desvigne) jusqu'au Chantiers de la Garonne où nous clôturerons ce séminaire avec la présentation de travaux d'étudiants de l'ENSAP de Bordeaux sur le thème *Habiter un territoire inondable* (Martin Chénot, Anouk Debarre et Vincent Tricaud).

**Une place particulière sera donnée à nos ateliers et aux rencontres avec les acteurs locaux afin d'échanger sur les stratégies et expériences en cours.**

**Nous souhaitons également que ce séminaire soit un temps pour réfléchir sur des sujets qui sont au cœur de nos missions de Paysagistes-Conseils de l'État.**

Pour ceux qui prolongeront leur séjour, samedi et/ou dimanche, un parcours OFF à la Dune du Pilat est proposé le samedi ainsi que de nombreuses visites LIBRES OFF : ville de pierre et quais de Garonne, Cité Frugès à Pessac (lotissement *avant-gardiste* de Le Corbusier), Parc Majolan à Blanquefort.

**Pour conclure, le paysage est avant tout le résultat d'un projet politique. Il est nécessaire d'avoir une vision à grande échelle qui puisse permettre de comprendre les enjeux du territoire et de fixer les objectifs communs. Le paysage doit constituer l'entrée de toute analyse territoriale car il peut être un horizon pour la ville contemporaine. Les paysagistes, par leur approche du site, de la géographie... activent le changement du regard sur le territoire.**

*Pour l'APCE, la présidente, LYDIE CHAUVAC & l'équipe du séminaire 2017 :  
GRAZIELLA BARSACQ, JEAN-BAPTISTE FLICHY, FRANÇOISE GAILLARD,  
JEAN-MARC GAULIER, PASCALE HANNETEL, CAMILLE JULLIEN,  
ANNIE TARDIVON, PHILIPPE THOMAS, VINCENT TRICAUD*

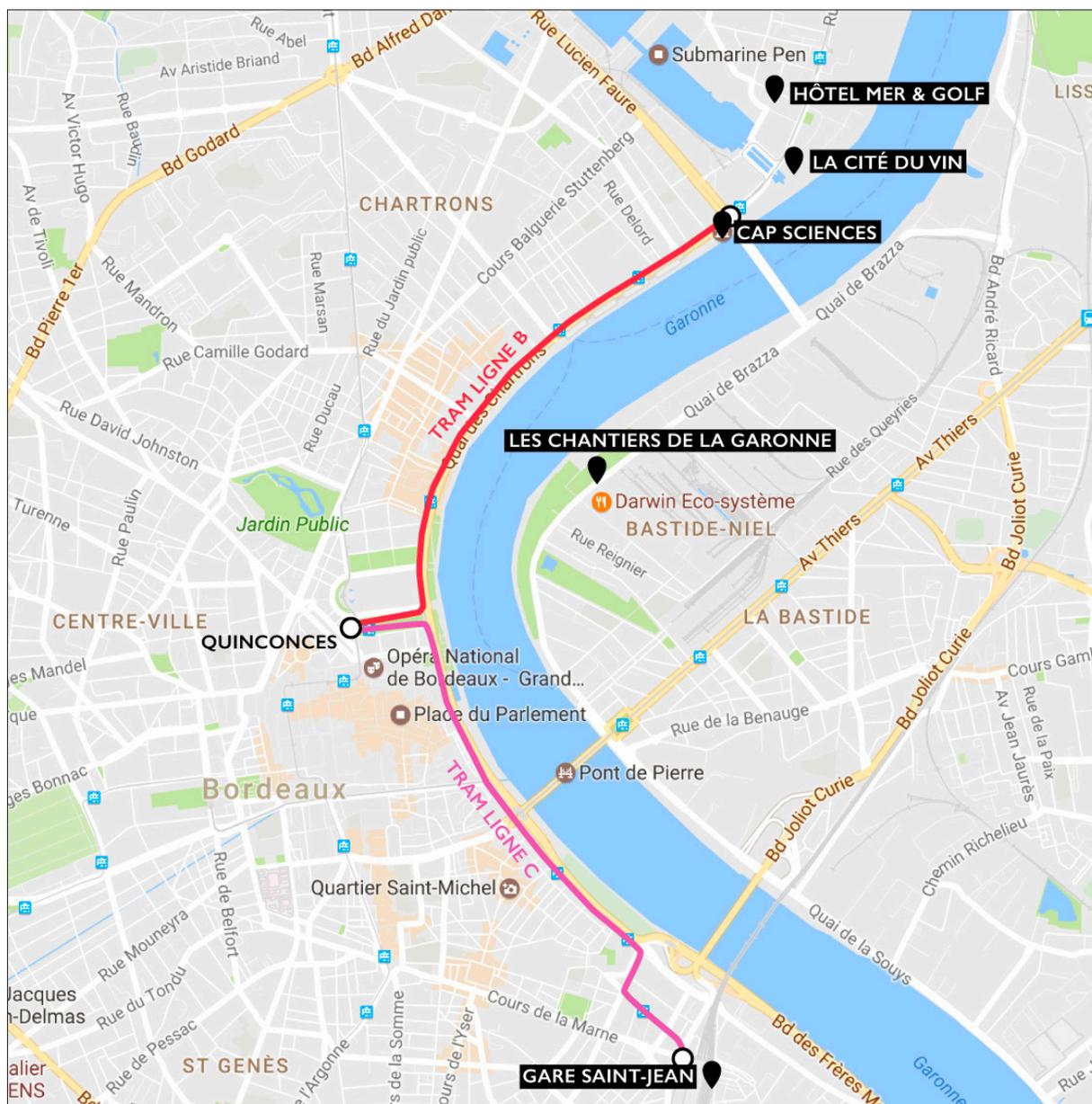
# LE PROGRAMME

**MERCREDI 31 MAI** arrivée & soirée inaugurale

**JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN** aux lisières de la métropole

**VENDREDI 2 JUIN** échelle rapprochée en rive droite

**SAMEDI 3 JUIN** séminaire off



### ***Venir de la gare Saint Jean à l'hôtel***

En sortant de la gare, vous pouvez prendre le tramway ligne C (ligne rose) direction Parc des expositions/Blanquefort, changement à la station «Quinconces» et prendre le tramway ligne B (ligne rouge) direction «la Cité du Vin»

### ***Dépôt des bagages à l'Hôtel***

A l'hôtel, vous pouvez laisser vos affaires dans la chambre qui vous sera assignée  
 Appart Hôtel Mer & Golf City Bordeaux  
 21, Rue de Gironde, 33000 Bordeaux

### ***De l'hôtel à la Cité du Vin***

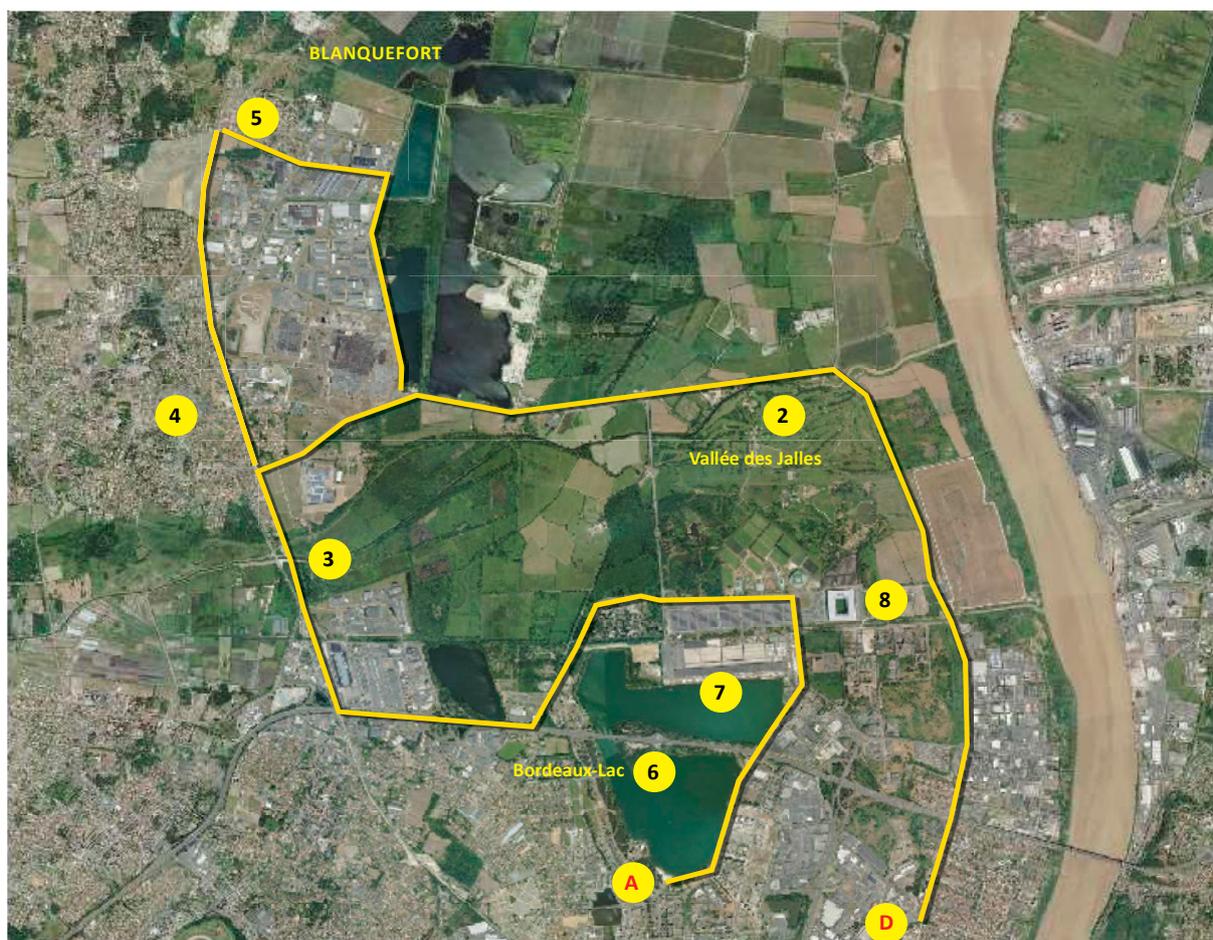
La soirée inaugurale a lieu à la Cité du Vin qui se trouve à 10 mn à pied de l'hôtel  
 Vous serez accueillis à l'auditorium de la Cité du Vin à 17h00.  
 134 Quai de Bacalan, 33300 Bordeaux

# MERCREDI 31 MAI 2017

## Arrivée & soirée inaugurale

- 17h00** Accueil des participants à la **Cité du Vin** (salons de l'auditorium)
- 18h00** Ouverture du séminaire  
Accueil des invités  
Allocution de **LYDIE CHAUVAC**, présidente de L'APCE  
Présentation du programme et des invités  
Allocution d'**ÉLISABETH TOUTON**, adjointe au Maire de Bordeaux
- 18h15** **TABLE RONDE # 1** animée par **JEAN-PIERRE CLARAC**  
*INTRODUCTION & PRÉSENTATION DU CONTEXTE BORDELAIS*  
puis interventions courtes de :  
**FRANCINE FORT**, directrice Arc en Rêve  
**MICHÈLE LARUÉ-CHARLUS**, directrice générale de l'aménagement de la Métropole  
**JEAN-MARC OFFNER**, directeur de l'agence d'urbanisme A'Urba  
**JÉRÔME GOZE**, directeur de la Fab
- 19h45** Questions / réponses et débat avec la salle
- 20h30** Dîner à la **Cité du Vin** (Latitude 20) avec nos intervenants invités  
et retour à l'**hôtel Mer & Golf** à pied





- D** DÉPART / HÔTEL
- 2** VALLÉE DES JALLES / FICHE PROJET P.42
- 3** RÉSERVE NATURELLE DE BRUGES / FICHE PROJET P.43
- 4** FERME LABONNE & MAISON ROLDAN / FICHE PROJET P.44
- 5** CITÉ JARDIN LA RIVIÈRE / FICHE PROJET P.45
- 6** BORDEAUX-LAC / FICHE PROJET P.46
- 7** HALL D'EXPOSITION ET DE CONGRÈS / FICHE PROJET P.47
- 8** NOUVEAU STADE DE BORDEAUX / FICHE PROJET P.48
- A** ARRIVÉE / PLAGE DE LA RIVE SUD

# JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2017

Aux lisières de la métropole : l'exemple de la vallée des Jalles, de Blanquefort au quartier des Bassins à Flot

## MATIN

- 08h00** Départ de l'hôtel en bus  
Parcours du **Parc des Jalles** en bus avec **YVES SUFFRAN**, chargé de mission Natura 2000, Animateur **RENAUD MORIN**, chargé de mission PEANP des Jalles
- 08h30** Arrivée à la **réserve naturelle de Bruges**  
présentation **ISABELLE MAILLÉ**, élue de Blanquefort et **STÉPHANE BUILLES**, de la SEPANSO (fédération des Sociétés pour l'Étude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest)
- 10h00** Bus vers le centre-ville de **Blanquefort**  
Opération de la **ferme Labonne** et la **Maison Roldan** réalisée par **ALEXANDRE CHEMETOFF**, architecte et paysagiste.  
Présentation par **FRANK BOUILLON**, directeur du service de l'urbanisme de Blanquefort (sous réserve)
- 11h15** Bus vers le nord de **Blanquefort**  
Visite de l'opération **Cité jardin de la Rivière** réalisée par **ALEXANDRE CHEMETOFF**  
Présentation par **FRANK BOUILLON**
- 12h30** Départ bus et tour du **lac** par le nord (**parc des expositions, nouveau stade**)  
Intervention **VINCENT TRICAUD** et **MADELEINE WOJCIECHOWSKI**, en charge de la programmation Bordeaux-Lac à la Métropole
- 13h00** Pique-nique au bord du lac, **plage de la rive sud**





- D** DÉPART / PLAGE DE LA RIVE SUD
- 10** ÉCOQUARTIER DE GINKO / FICHE PROJET P.50
- 11** QUARTIER BASSINS À FLOT / FICHE PROJET P.52
- A** ARRIVÉE / MAISON DU PROJET

## APRÈS-MIDI

- 14h00** **Quartier Ginko**, agence **DEVILLERS & ASSOCIÉS**  
visite commentée par **CÉLINE GERBEAU-MORIN**, urbaniste à la Métropole et **LINA SINGER**, paysagiste
- 15h15** Départ bus
- 15h45** **Quartier Bassins à flot – accueil Maison du Projet** en 2 groupes séparés (bus A puis bus B)  
Présentation par **CHARLES-HENRI MIGNON**, responsable de la Maison du projet
- 16h30** **ATELIERS À CAP SCIENCES**  
**ATELIER # 1 : 55 000 HA POUR LA NATURE : VERS UNE HAUTE QUALITÉ DE VIE ?**  
modérateur/rapporteur : **CYRILLE VÉРАН**  
animateurs PCE : **FRANÇOISE GAILLARD & CLAIRE ALLIOD**  
contributeur : **ÉLISE GÉNOT**, Bordeaux Métropole, Chef de projet 55 000 ha - Direction de la Nature  
**ATELIER # 2 : CONSTRUIRE LES PAYSAGES DE LA VILLE DENSE**  
modérateur/rapporteur : **SÉBASTIEN MAROT**  
animateurs PCE : **PASCALE HANNETEL & LAURE PLANCHAIS**  
contributeur : **CÉLINE GERBEAU-MORIN**, Bordeaux Métropole, chef du service Expertise Nature, Vulnérabilités et Aménagement Durable - Direction de la Nature  
**ATELIER # 3 : INVESTIR DANS LE PAYSAGE**  
modérateur/rapporteur : **JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**  
animateurs PCE : **PHILIPPE THOMAS & ALICE BRAUNS**  
contributeur : **CATHERINE DELALOY**, Bordeaux Métropole - Directrice de la nature
- 18h30** **TABLE RONDE # 2** à l'auditorium de **Cap Sciences**  
*AGIR POUR LES PAYSAGES DE LA MÉTROPOLE BORDELAISE, TÉMOIGNAGE DE PAYSAGISTES*  
animateur PCE : **THIBAUT DE METZ**  
*Planification amont, grande échelle, premières démarches / JEAN-PIERRE CLARAC & BERTRAND FOLLÉA*  
*Démarches fondatrices / MICHEL DESVIGNE*  
*Démarches actuelles / HENRI BAVA & BAS SMETS*
- 19h35** **Débat** avec les intervenants et la participation de :  
**CATHERINE DELALOY**, Directrice de la Nature - Direction Générale  
Adjointe Aménagement - Direction Générale Valorisation du Territoire  
DDTM 33 - **HERVÉ BRUNELOT** - ou son représentant
- 20h30** Dîner à Cap Sciences et retour à l'hôtel à pied





- D** DÉPART / LORMONT CHÂTEAU DES IRIS
- 12** PARC DES COTEAUX / FICHE PROJET P.54
- 13** PARC DE L'ERMITAGE / FICHE PROJET P.56
- 14** FLOIRAC - LA ZAC DES QUAIS / FICHE PROJET P.58
- 15** FLOIRAC - LES ÉTANGS / FICHE PROJET P.60
- A** ARRIVÉE / PONT DE PIERRE

# VENDREDI 2 JUIN 2017

Échelle rapprochée en rive droite *du coteau aux berges*

## MATIN

**08h30** Départ de l'hôtel en bus

**9h00** **Lormont château des Iris – le parc des Coteaux**

présentation **BENJAMIN CHAMBELLAND**, paysagiste GPV chargé de mission parc des Coteaux

**09h15** **Parc de l'Ermitage** réalisé et commenté par **GRAZIELLA BARSACQ** paysagiste

**10h00** Bus vers Floirac

**10h30** **ZAC des quais à Floirac** en cours d'aménagement :

les espaces publics et la salle de spectacle Arena de **RUDY RICCIOTI**

les étangs, les jardins familiaux et la promenade réalisée par **PÉNA PAYSAGES** (1985),

la liaison douce voie Eymet, visite commentée par **GÉRARD THOMAS**, chargé de mission stratégie urbaine (ville de Floirac), **MARIE-PIERRE LAUBEUF**, chef de projet Bordeaux Métropole et **LINA SINGER**, paysagiste

**12h15** Bus et dépose en amont du **pont de pierre**

**12h30** Promenade le long des berges aménagées par **PASCAL CRIBIER**, **quai Deschamps**, **quai des Queyris**, opération Nexity Apollonia réalisée par **YVES LION**, architecte  
Pique-nique sur les bords de Garonne

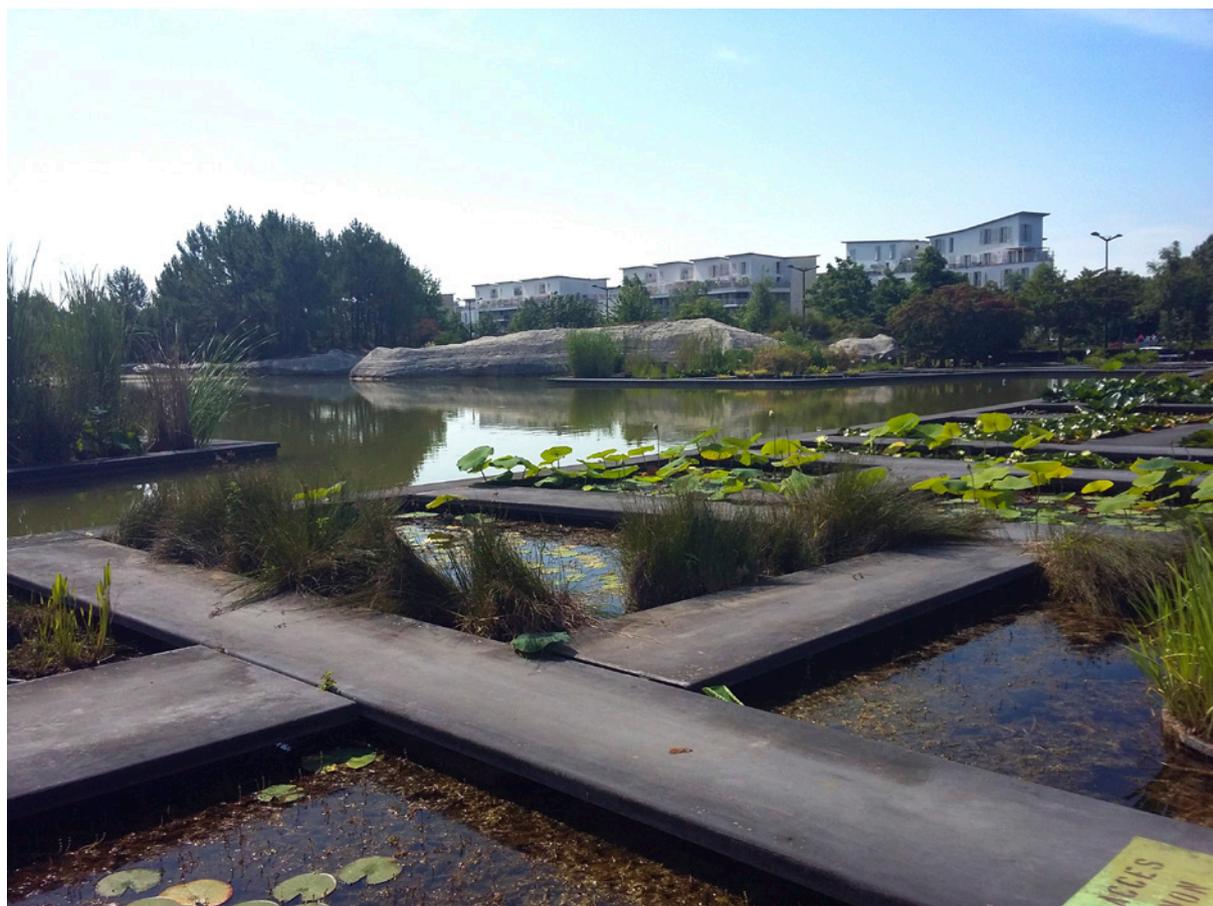




- D** DÉPART / JARDIN BOTANIQUE
- 16** JARDIN BOTANIQUE / FICHE PROJET P.61
- 17** PARC AUX ANGÉLIQUES / FICHE PROJET P.62
- A** ARRIVÉE / CHANTIERS DE LA GARONNE

## APRÈS-MIDI

- 14h00** Jardin botanique réalisé et présenté par **CATHERINE MOSBACH**
- 15h30** Parc aux angéliques réalisé par **MICHEL DESVIGNE**
- 16h00** Accueil **Les Chantiers de la Garonne**, salle haute
- 16h30** Présentation **ENSAPBx travaux étudiants *Habiter un territoire inondable***  
**MARTIN CHÉNOT, VINCENT TRICAUD & ANOUK DEBARRE,**  
**LES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DU PAYSAGE DE BORDEAUX**  
et la participation de **CÉLINE GERBEAU-MORIN**
- 17h30** Restitution des ateliers
- 19h45** Clôture du séminaire par **JEAN-MARC GAULIER**, nouveau président APCE
- 20h00** Cocktail
- 20h45** Dîner de clôture aux **Chantiers de la Garonne**  
Retour à l'hôtel (tramway ou bateau)



*le séminaire OFF*

**SAMEDI 3 JUIN 2017**

**LA DUNE DU PILAT / FICHE PROJET P.64**

- 08h30** Départ de l'hôtel en bus
- 10h00** Visite commentée par **MARIA DE VOS**, directrice du Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat et **CLÉMENTINE BRACHET-SERGENT**, inspectrice en DREAL Nouvelle-Aquitaine
- 12h30** Pique-nique sur place
- 14h00** Départ du bus
- 15h30** Arrivée prévue à Bordeaux (arrêts prévus à la gare de Bordeaux Saint-Jean et à l'hôtel)

Pour approfondir

**Parcours ville pierre et le réaménagement des places**

**Quai de Garonne, MICHEL CORAJOU**, paysagiste

**Cité Frugès à Pessac**, le lotissement avant-gardiste de **LE CORBUSIER**

**Parc historique de Blanquefort Majolan**

**Parc des sècheries**

**Balade en bateau**

**etc.**



# LES TABLES RONDES

**TABLE RONDE #1** MERCREDI 31 MAI 18H15

*Présentation du contexte bordelais*

ANIMATION : **JEAN-PIERRE CLARAC**

INTERVENTIONS :

**JÉROME GOZE**, DIRECTEUR DE LA FAB

**FRANCINE FORT**, DIRECTRICE ARC EN RÊVE

**MICHÈLE LARUË-CHARLUS**, DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MÉTROPOLE

**JEAN-MARC OFFNER**, DIRECTEUR DE L'AGENCE  
D'URBANISME A'URBA

# OUVERTURE



**ÉLIZABETH TOUTON**  
adjointe au maire, chargée de l'urbanisme

Architecte DPLG, elle exerce à titre libéral entre 1983 et 2015. Éluë à la mairie de Bordeaux, elle est conseillère communautaire CUB puis conseiller métropolitain depuis 2001. De 2008 à 2014, elle est adjointe au maire en charge du logement, de l'aménagement urbain et des transports. Depuis 2014, elle est adjointe au maire chargée de l'urbanisme opérationnel, de l'Habitat et des Déplacements.

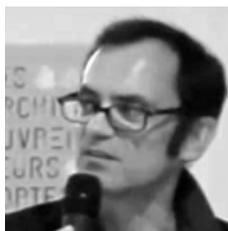
## TABLE RONDE #1

### INTERVENTIONS



**FRANCINE FORT**  
directrice générale d'arc en rêve, centre d'architecture

Elle fonde avec Michel Jacques architecte, arc en rêve qui ouvre ses portes à l'Entrepôt en 1981. De 1981 à ce jour, Francine Fort assure la direction d'arc en rêve. Elle exerce auprès de Jacques Chaban-Delmas le rôle de conseil pour l'architecture, et la qualité de l'aménagement urbain de 1990 à 1995, et assure le secrétariat permanent du projet des deux rives auprès de Serge Golberg, délégué à l'aménagement de la ville de Bordeaux de 1992 à 1995.



**JÉRÔME GOZE**  
directeur LA FAB

Diplômé d'architecture en 1990, Jérôme Goze arrive en Gironde en 2006, d'abord directeur départemental adjoint de l'Équipement, puis délégué territorial adjoint de l'ANRU, puis directeur de la Mission Campus au Pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Depuis septembre 2014, il est directeur général délégué de la société publique locale *La Fabrique* de Bordeaux Métropole, en charge du programme *50 000 logements autour des axes de transports collectifs* ainsi que du programme *Aménagement économique* pour le compte de la Métropole.



**MICHÈLE LARUË-CHARLUS**  
DGA ville de Bordeaux

diplômée de l'institut d'études politiques de Paris et Docteur en philosophie, elle est Directeur Général de l'Aménagement de la Ville de Bordeaux depuis 2007 et Déléguée Générale d'Agora, biennale d'architecture, d'urbanisme et de design de Bordeaux.



**JEAN-MARC OFFNER**

**directeur général de l'a-urba** (agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine) depuis l'été 2009 (fonctionnaire détaché / directeur de recherche). Formé à la fois à l'ingénierie urbaine et aux sciences sociales, il est diplômé de l'École centrale (Lille) et de l'Institut d'études politiques de Paris. D'abord chercheur à l'Institut de Recherche des Transports, il a dirigé le Laboratoire Techniques-Territoires-Sociétés (Latts) de 2000 à 2008, le Département Aménagement-Transport-Environnement de l'école des Ponts de 1996 à 2000 et le Groupement de recherche Réseaux du CNRS de 1993 à 2000.

## **TABLE RONDE #2** JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 18H30

*Agir pour les paysages de la Métropole bordelaise,  
témoignages de paysagistes*

ANIMATION : **THIBAUT DE METZ**

PLANIFICATION AMONT, GRANDE ÉCHELLE, PREMIÈRES DÉMARCHES :  
**JEAN-PIERRE CLARAC / BERTRAND FOLLÉA**

DÉMARCHES FONDATRICES : **MICHEL DESVIGNE**

DÉMARCHES ACTUELLES : **HENRI BAVA / BAS SMETS**

## TABLE RONDE #2

# PLANIFICATION AMONT À LA GRANDE ÉCHELLE : JEAN-PIERRE CLARAC

Culture paysagère, culture paysagiste.

Le projet de territoire se construit au fil du temps  
en tissant des liens entre le milieu physique et les habitants.

**En 1994, le contexte économique était encore favorable pour finir les Grands Projets. La Direction Régionale de l'Équipement, dirigée par Serge Dutruy et Thierry Ménager aux commandes de la Gironde, souhaitaient parfaire l'aménagement de l'Aquitaine. Des infrastructures stratégiques restaient à réaliser : Bordeaux-Lyon par l'A89, Bordeaux-Pau par l'A65, un nouveau pont au-dessus de l'estuaire de la Gironde. La Communauté Urbaine de Bordeaux, créée en 1967, réalisait tous ses projets nouveaux, au-delà de la Rocade. La Gironde rurale était structurée par 5 sous-préfectures (Arcachon, Blaye, Langon, Lesparre-Médoc et Libourne). Chaque territoire se différençait par ses paysages, et par son identité.**



**JEAN-PIERRE CLARAC**  
DRIEA-UDEA Val-de-Marne

né à Pamiers (Ariège) en 1948 Il est issu d'une famille de pépiniéristes installée au pied des Pyrénées ariégeoises depuis cinq générations. Après des études classiques, il intègre l'Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture de Versailles, pour y apprendre l'Art des Jardins et plus particulièrement l'aménagement des espaces non bâtis. Diplôme de PAYSAGISTE DPLG en 1976. A la sortie de l'Ecole, il rejoint le Centre National d'Etude du Paysage, pour confronter, à l'échelle du Territoire, la sensibilité paysagère à la réalité socio-économique des territoires en mutation. Il exerce en tant que Paysagiste libéral depuis 1980, à Paris, puis à Valbonne- Sophia-Antipolis, où il créa l'Atelier CLARAC, paysagistes-urbanistes. Depuis 2013, il exerce sous le nom CLARAC CONSULTANT Il est aussi Paysagiste Conseil de l'État depuis 1993. Depuis 2015 dans le département Val de Marne. Depuis 1988, il est Enseignant titulaire, Maître de Conférences ENSP de VERSAILLES-MARSEILLE

Dès mes premières interventions de Paysagiste Conseil de l'État, l'équipe de direction de la DRE-DDE, a pu constater que, derrière cette notion de PAYSAGE, chaque intervenant mettait en avant sa définition du PAYSAGE, et après avoir fait le constat que 400 études de Paysages avaient été commandées, à l'initiative de l'État, du département ou des communes, une décision d'arrêter cette pratique devait intervenir.

Avec le budget d'étude réservé pour l'Atlas des Paysages, la commande s'orienta vers les préalables à réunir pour accompagner l'évolution des Paysages de la Gironde (1995). Devaient aussi être énoncés les enjeux et les orientations à promouvoir, pour que cette évolution dynamique, renforce l'identité des territoires.

À la suite de ce savoir acquis, fut partagée et formulée, une juste ambition :

- à propos de la requalification de la RN215, route principale du Médoc,
- à propos du SMVM du Bassin d'Arcachon (1998),
- à propos de l'Estuaire de la Gironde (2006),
- à propos de l'Atlas des Paysages (2010) Conseil Général,
- à propos du SCOT de la Métropole Bordelaise (2012).

Ces questions furent posées de 1999 à 2009. L'équipe FOLLEA-GAUTIER fut associée à toutes ces contributions.

Le savoir acquis par la connaissance fine des territoires, et les relations qui relient les composants, permirent à nos métiers, de participer au débat et de l'orienter en rappelant que l'équilibre actuel qui justifie le classement "Patrimoine Mondial de l'UNESCO", des paysages viticoles de Saint-Emilion, pourraient s'appliquer aussi aux paysages du Médoc ou du Sauternais.

L'analyse fine des équilibres entre les composants, aboutit à offrir à notre regard, un paysage pouvant délivrer un message culturel, économique, esthétique et fédérateur.

En 1998, le nouveau Sous-Préfet de Langon, tout droit sorti de l'ENA, souhaita que lui soient exposés, pour son arrondissement, les connaissances acquises eu cours de l'étude, la carte des unités paysagères et les enjeux et orientations susceptibles de fédérer le territoire qu'il s'appropriait à administrer au nom de l'État.

Cette expertise, menée en interne, par la DDE fut réussie.

À cette même date, Francis Cuillier, eu en charge de réveiller la "belle endormie", découvrit aussi le magot caché, réservé pour financer le métro.

Le territoire de la CUB était étendu, et l'étude paysagère entreprise, avait bien identifié, les contours de la future Métropole.

Il revenait à l'État, à travers le Porté à Connaissance, de poser les bonnes questions.

Marguerite Mercier et Thierry Ménager, surent les formuler, et Francis Cuillier, profita de cet élan, pour établir en deux années, le Schéma Directeur de la CUB.

Plus tard, en 2003, Etienne Parin, Directeur du GPV – Rive Droite, me confia le PLAN GUIDE du Parc des Coteaux.

Il s'agissait de maintenir le patrimoine végétal représenté par les coteaux boisés de la Rive Droite, et d'offrir aux territoires habités du Plateau, des belvédères sur les méandres du fleuve.

Une vingtaine de concepteurs devaient, par la suite, accepter de participer à une œuvre commune : le Parc des Coteaux.

La philosophie : savoir, préparer le substrat et semer, pour à la suite, pouvoir récolter les fruits permis par les investissements précédents.

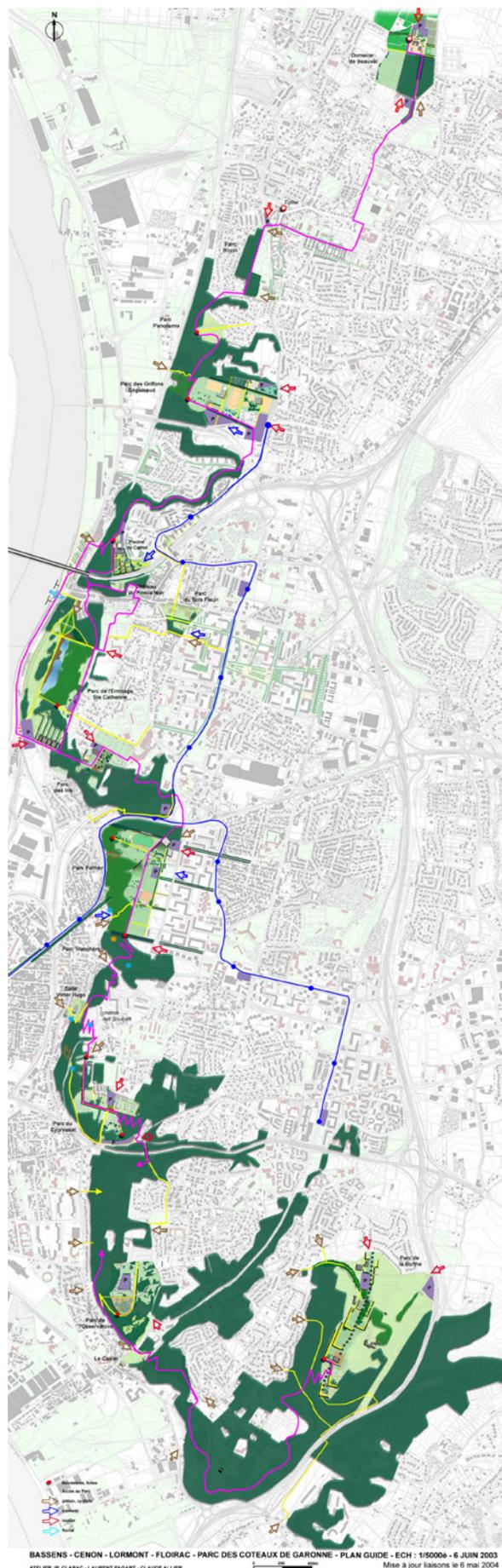
En Gironde, la présence de la MIACA, était toujours active, à travers les anciens membres qui étaient restés dans la Région : l'Urbaniste Dauvergne, les Architectes Lajus, Colombani, Marty, et la Paysagiste Marguerite Mercier.

L'idée d'interpeler le Territoire, de déterminer les enjeux, et de puiser dans les ressources identifiées pour amorcer des stratégies de PROJETS, était en 1994, dans la continuité des pratiques expérimentées 20 ans plus tôt (1970-1974), sur la côte aquitaine.

La décision de renforcer les conseils, suite à la Loi Paysage promue un an plus tôt, représentait, pour les anciens de l'équipe MIACA, une chance de renouer avec le processus de planification, en équipe pluridisciplinaire.

La fermeté des Directeurs, sur le pilotage de l'étude, financée par la DAU, a permis un rythme soutenu. En deux ans, le document était finalisé.

Ce recueil de données, dans lequel les services de l'État, piochaient permit d'argumenter et d'illustrer des démonstrations. L'habileté des Directeurs, la finesse du regard porté par Bertrand Folléa, et la profondeur historique et culturelle des territoires, permirent, en quelques années, de réveiller "la belle endormie", et lui conférer, maintenant que Paris est rejoint en 2 heures de TGV, un destin national.



# TABLE RONDE #2

## PREMIÈRES DÉMARCHES : BERTRAND FOLLÉA

### La culture de l'action

*La culture paysagère et paysagiste, comme toute culture, se développe et s'entretient dans la durée, patiemment, avec constance et opiniâtreté. Pour des professionnels de projets comme le sont les paysagistes concepteurs, cette tâche peut paraître ingrate : elle est lente, elle n'est pas directement concrétisée par une transformation physique d'un lieu ou d'un site donné. Mais elle prépare l'action en préparant les esprits. C'est un des rôles de nos métiers que de constituer et transmettre cette culture de la qualité des territoires, et c'est aussi un des rôles des paysagistes conseils de l'État que de la rendre possible et de l'activer. En Gironde, sous l'impulsion de paysagistes (Jean-Pierre Clarac, paysagiste-conseil, Marguerite Mercier paysagiste en DDE), elle s'est élargie à partir du milieu des années 1990, au sein des services de l'État puis de ses partenaires, grâce au relais de plusieurs personnalités et organismes. Pour notre part, nous y avons travaillé sans discontinuer depuis cette époque : études, atlas, charte de l'estuaire, schéma de mise en valeur de la mer du Bassin d'Arcachon, scot du Bassin d'Arcachon, sdau et scot de la métropole Bordelaise, politique paysagère du Département de la Gironde, ... Cette longue durée favorise la perception d'une progression de la connaissance à l'action, avec quelques résultats innovants. J'en donnerai deux exemples à partir de l'outil-phare de connaissance qu'est l'atlas des paysages.*

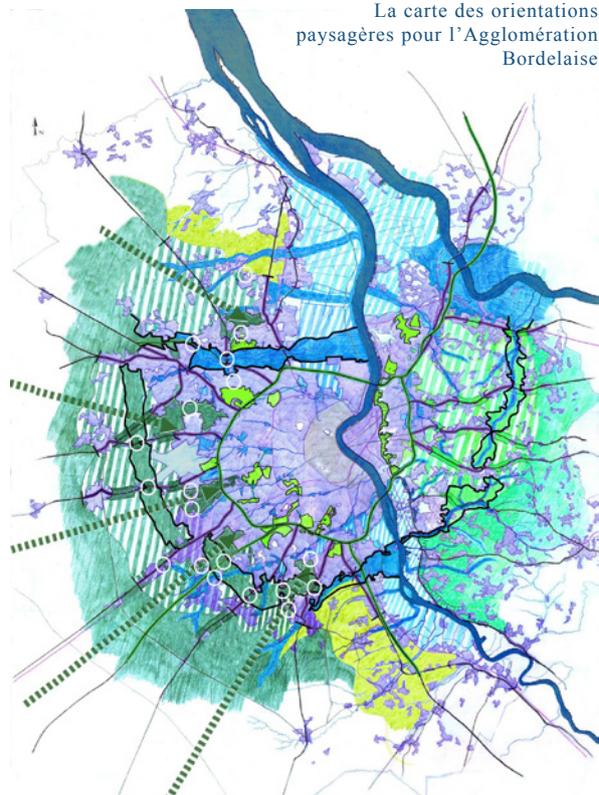


**BERTRAND FOLLÉA**

est diplômé de l'École Nationale Supérieure du Paysage et titulaire du D.E.A. *Jardins, paysages, territoires* délivré par l'École d'Architecture Paris-La Villette et l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). Co-fondateur, avec Claire Gautier, de l'agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes, il dispose de plus de 25 années d'expériences d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de maîtrise d'œuvre. Il est paysagiste-conseil de l'État depuis 1994 et ancien paysagiste-conseil du Ministère de la Culture, auprès de la Direction de l'architecture et du patrimoine (2004-2009). Il est par ailleurs engagé dans l'enseignement et la recherche à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille et à l'INSA Centre Val de Loire. Grand prix national du paysage (2016).



La carte des orientations paysagères pour l'Agglomération Bordelaise



Agence Bertrand Folléa - Claire Gautier  
Paysagistes DPLG

## D'UN ATLAS DE PAYSAGE À UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE PAYSAGE

A quoi sert un atlas des paysages ? A construire une connaissance partagée des paysages d'un territoire donné. Mais à quoi sert cette connaissance ? Non pas à se cultiver pour se cultiver, mais à se cultiver pour agir. Sauf que... le passage de la connaissance à l'action n'est pas si simple : les sauts d'échelles sont importants, les liens connaissance-action manquent, les cahiers des charges classiques d'atlas ne sont pas orientés vers ce lien : d'une part à cause des méthodologies officielles, d'autre part à cause d'un manque de moyens financiers. Ici en Gironde, nous bénéficions d'un cas unique en France et méconnu, où une continuité s'est explicitement établie entre ces deux dimensions connaissance/action. Elle s'est réalisée en trois étapes :

**Temps 1.** En 1995-96, nous avons réalisé une étude paysagère départementale commandée par l'État. Rétifs à l'époque au terme nouveau d'"atlas" employé pour les paysages, trop connoté géographie et cartographie à notre goût, l'étude s'est appelée "Connaissance et valorisation des paysages de Gironde". Elle innovait en dégageant, en fin d'étude, huit objectifs prioritaires pour la valorisation des paysages de la Gironde, ainsi qu'un plan-guide proposant d'agir sur les relations entre les éléments du paysage plutôt que sur les éléments eux-mêmes. Le plan-guide développait ainsi des concepts à partir de quatre entrées principales : relations ville-paysage, routes-paysage, agriculture-paysage, terres-eaux.

**Temps 2.** Cette volumineuse étude papier de 270 pages étant peu aisée à diffuser (nous étions à l'aube naissante du tout numérique) et les attentes ayant évolué, nous avons réalisé 15 ans plus tard un Atlas en bonne et due forme, sous maîtrise d'ouvrage du Département avec cofinancement État, entièrement accessible sous internet (<http://atlas-paysages.gironde.fr/>). Ici aussi, point important pour lequel nous nous sommes battus, l'Atlas s'est achevé sur des orientations et recommandations.

**Temps 3.** Sur la base des résultats de l'Atlas, le Département a souhaité en 2012 construire sa politique de paysage. Nous avons donc à nouveau travaillé, cette fois sur un sujet totalement nouveau. Comment construire une politique paysagère pour un Conseil Général ? Cinq phases se sont succédées :

1- une synthèse et une cartographie des enjeux identifiés dans l'Atlas, repris non pas par unités paysagères mais par territoires de SCOT d'une part (9 SCOT, 1 carte par SCOT) et d'EPCI d'autre part (45 EPCI, 2 cartes par EPCI). Un kit de présentation des résultats de l'atlas a été fabriqué pour faciliter une communication ciblée de l'atlas auprès des différents territoires.

2- une vingtaine d'entretiens avec chacune des directions et services concernés de près ou de loin par le paysage. Ils ont permis :

- de faire état des actions menées par le Département répondant aux objectifs de qualité paysagère prédéfinis dans l'Atlas : inventaire et diagnostic;

- de mettre au jour les freins à la prise en compte du paysage

- de dégager les pistes d'actions stratégiques

3- Les orientations stratégiques et le programme d'actions : 4 axes et 35 actions développées en fiches

4- Le plan de communication de la politique du paysage

5- le système d'évaluation du plan d'actions du Département.

Aujourd'hui, cette expérience vécue de construction de politique paysagère sur la base d'un atlas, pourrait opportunément nourrir nos réflexions contemporaines pour les SRADDET à l'échelle des régions.

## D'UN ATLAS DE PAYSAGE À UN SCOT PAYSAGE

A la fin des années 1990, l'A'URBA (Agence d'urbanisme de l'agglomération de Bordeaux), sous la houlette de son directeur Francis Cuillier, a eu en charge l'élaboration du Schéma directeur de l'agglomération Bordelaise (SYSDAU maître d'ouvrage). Bordeaux à l'époque perdait des habitants, la ville était noire, ses quais désertés, elle subissait un puissant étalement urbain qui en faisait "la métropole la plus horizontale de France". C'était avant le tram et les quais de Garonne de Michel Corajoud. L'enjeu était le recentrage du développement, qui passait par la reconquête de l'attractivité de la ville et de ses espaces publics d'une part, et par la préservation des "grands" paysages naturels, agricoles et boisés d'autre part. Pour cela, nous avons construit une charpente paysagère pour l'agglomération. L'expression était neuve, elle traduisait l'ambition de construire le développement sur la base d'une reconnaissance et d'une préservation des espaces non bâtis reliés entre eux, mais aussi de leur mise en relation avec des formes de développement urbain adaptés à leurs spécificités, que nous avons proposée sous forme de concepts illustrés en dessins directement issus de l'étude paysagère départementale : campagne résidentielle, nature industrielle, ville sous la forêt, ville-aériale, vigne citadine, etc. Ce travail "starter" a été intégré plus ou moins fidèlement au Schéma directeur de 2000 par l'équipe de l'A'URBA. En 2010-2012, nous avons à nouveau travaillé en expertise pour l'A'URBA, afin de faire du paysage le premier objectif du SCOT (approuvé en 2012).

La naissance progressive de ce "SCOT paysage" est ainsi un autre exemple de lien fort établi entre la connaissance (atlas) et l'action, qu'elle soit réglementaire (SCOT) ou opérationnelle (espaces publics).

Le temps fait son œuvre. Nous devons croire et travailler sans relâche à la culture paysagère et paysagiste.

# TABLE RONDE #2

## ACTUALITÉ D'UNE DÉMARCHE FONDATRICE : MICHEL DESVIGNE

### Paysages en préalables

*Familier du territoire bordelais sur lequel il travaille depuis plus de 15 ans, Michel Desvigne a remanié les approches habituelles pour s'accorder aux temps longs de la ville et du territoire. Dans le cadre de la charte du paysage de la ville de Bordeaux, il a été amené à réfléchir au plan Garonne. Ce faisant l'idée d'un parc en centre-ville a émergé. Sa mise au point a été progressive. Son écriture est particulière : il s'agit d'une pensée paysagère au service de la fabrication des grands territoires. Elle emprunte une forme de rusticité qui va à l'essentiel et qui structure l'avenir durablement en s'adaptant progressivement aux évolutions du site en transformation. Ainsi il intervient en 2015 sur des sites dont il avait initié la transformation 10 ans auparavant : prolongeant et modulant la réinterprétation d'une trame bocagère pour accueillir le nouveau stade de Bordeaux, ou d'une pinède pour les têtes du pont Jean-Jacques Bosc. Aujourd'hui, l'écriture paysagère de Michel Desvigne participe de la coordination urbaine et paysagère, et de la maîtrise d'œuvre des espaces publics qu'il mène avec l'OMA pour la ville de Mérignac.*

© VINCENT MERCIER



#### MICHEL DESVIGNE

est un architecte paysagiste internationalement renommé pour son travail rigoureux et contemporain, ainsi que pour la pertinence de son travail de recherche. Il développe ses projets dans plus de 25 pays, où il aide à voir les paysages, à comprendre les mécanismes qui leur donnent forme, à agir sur ces mécanismes pour les transformer et leur donner du sens. Il obtient en 2011 le Grand Prix de l'Urbanisme pour sa constante contribution à la réflexion sur la ville et le territoire. En 2014, il est récompensé du Prix Européen de l'Aménagement de l'Espace Public Urbain pour le projet de requalification du Vieux-Port de Marseille.



#### 15 ANS DE MISSIONS CONTINUES AUPRÈS DE LA VILLE DE BORDEAUX

2002	Charte des aménagements paysagers de la ville de Bordeaux
2003	Plan guide Garonne
2005	Aménagement des territoires de la rive droite
2006	Mise en œuvre progressive du parc paysager de la rive droite
2008	Aménagement de la rive droite. Secteur parc aux angéliques
2008	Aménagement de la rive droite, Secteur Deschamps
2009	Aménagement de la rive droite. Parc aux angéliques, I&2
2013	Aménagement de la rive droite. Parc aux angéliques Brazza Nord
2013	Bastide-Brazza Nord. Projet urbain et cohérence des espaces publics
2012	55 000 hectares pour la nature (avec Michel Corajoud)
2012	Stade Atlantique Matmut (avec Herzog & de Meuron)
2014	Pont Jean Jacques Bosc (avec OMA)
2017	Atelier Garonne, Charte Garonne
2017	Mérignac Soleil (avec OMA)

Pour la Charte du paysage de la ville de Bordeaux (2002), la méthode que nous avons proposée, procède par études de cas, à la fois pour définir un langage fondateur de la charte, mais aussi comme mode exploratoire de la globalité de ce territoire complexe. L'élaboration d'une dizaine de projets, sur un an, permet de définir une esthétique et de partager une culture commune avec les acteurs de ce territoire. Simultanément, nous avons contribué à l'établissement d'une sorte de plan directeur du paysage et à un plan guide pour les rives de la Garonne. Les études de cas nous ont donné la mesure des différents "tissus" composant la ville, de leur transformation possible.

L'esthétique développée a vocation à s'étendre à l'échelle du territoire : de vastes continuités géographiques, longeant le fleuve, se substituant à de grandes infrastructures, s'immisçant dans les quartiers selon d'anciens tracés hydrauliques. Nous avons défini les dimensions nécessaires à ce paysage comme préalable aux modifications des règles de constructibilité (pour l'élaboration du PLU). Une Charte Garonne est actuellement en cours d'élaboration.

La transformation de la rive droite, comme toute mutation urbaine, durera plusieurs dizaines d'années. Dès l'origine, notre projet prévoit un processus très pragmatique de substitutions progressives suivant les opportunités foncières. La matière paysagère proposée est ainsi constituée d'une accumulation de boisements qui, nécessairement, porteront la trace du temps.

Nous avons voulu participer à la recomposition d'un centre-ville et transformer son usage par la création d'un très grand parc. Ce parc est une sorte de nature intermédiaire qui accompagne les mutations, donnant progressivement de la qualité aux lieux afin d'accueillir les nouveaux quartiers, tels que le quartier Bastide-Brazza Nord.

Nous contribuons depuis 2009, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, à la réalisation du Parc aux angéliques avec de faibles moyens. Cela oblige à agir simplement, sans dessin prématuré, sans surcharge. Cette économie de moyens conduit à une rigueur conceptuelle et dont la lisibilité semble appréciée. Aujourd'hui, beaucoup de Bordelais n'éprouvent plus le besoin de quitter la ville pour aller respirer, mais y restent pour profiter des espaces publics, ceux de la rive gauche bien sûr, mais aussi progressivement ceux qui préfigurent le grand parc de la rive droite.

Le parc aux angéliques est un projet emblématique. Il concrétise une idée qui prend du sens dans la société contemporaine : comment une ville renonce à construire des dizaines d'hectares en centre-ville au profit d'un parc, d'un fleuve, d'un grand espace public, en recomposant et en densifiant ses quartiers derrière. Il s'agit d'une décision urbanistique majeure.

PHOTOS © MDP MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE



1. Parc aux Angéliques

4. Parc aux Angéliques + Bastide-Brazza Nord

2. Pont Jean-Jacques Bosc

5. Mérignac Soleil

3. Parc Floral entrée Sud (Prototype Charte)

6. Stade Matmut, parvis Ouest

# TABLE RONDE #2

## DÉMARCHES ACTUELLES : HENRI BAVA (AGENCE TER)

### Faire plus de nature avec les habitants

***L'équipe Agence Ter propose une stratégie métropolitaine qui cible des sites d'intervention prioritaires (les bords), sur lesquels il s'agit de faire cohabiter ville et nature en un seul et même projet (I=I+I). Faire la ville de demain, c'est ainsi revendiquer un rôle majeur de la nature dans l'aménagement métropolitain***



#### **HENRI BAVA**

a une licence de biologie végétale et un diplôme de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP). En 1986, avec ses associés actuels, il fonde l'Agence Ter à Paris et il enseigne en parallèle à l'ENSP Versailles. De 1993 à 1997 il travaille également en tant que paysagiste-conseil de l'État auprès de la DDE de l'Eure. Henri Bava est élu président de la Fédération française du paysage de 1996 à 1998. C'est à cette date qu'il s'ancre en Allemagne, comme professeur titulaire et directeur du département paysage de la faculté d'architecture de l'Institut de technologie de Karlsruhe (KIT), où il exerce encore aujourd'hui. Il crée une antenne Agence Ter à Karlsruhe. Six ans plus tard, il est élu membre de l'Académie des arts de Berlin. En 2007, Henri a reçu le Grand Prix National du Paysage pour son travail. Aujourd'hui, il continue à enseigner en France ainsi qu'à l'international (Harvard GSD), en parallèle de son travail à l'Agence Ter.

#### **I=I+I : FAIRE ENTRER LA NATURE DANS L'ÉQUATION MÉTROPOLITAINE**

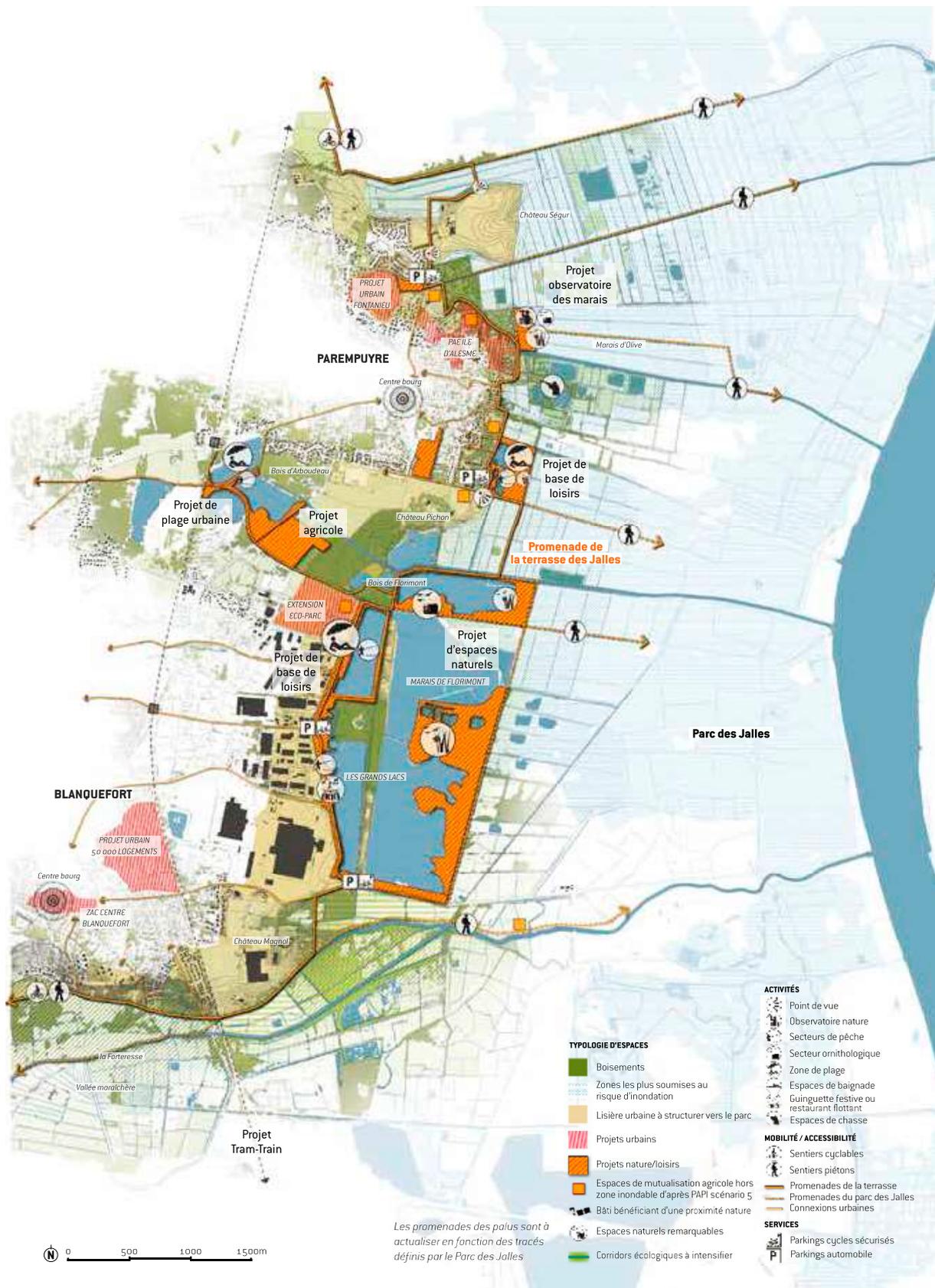
En affirmant que la ville ne peut plus se faire sans la nature, le slogan *faire plus de nature avec plus d'habitants* énonce un véritable changement de paradigme dans la façon de penser le développement métropolitain. Il oblige à changer les pratiques pour parvenir à faire cohabiter la ville et la nature, deux entités devant constituer désormais un seul et même objet dans les projets de transformation de l'agglomération bordelaise.

(...) il est ainsi question d'associer chaque projet de ville, d'aménagement urbain, de bâtiment ou de transformation urbaine, à un projet de nature. Il ne s'agit pas là d'une prescription de plus qui viendrait s'ajouter aux autres prescriptions environnementales mais d'un projet qui les englobe toutes : révéler la nature pour offrir des ambiances attractives, utiliser les ressources naturelles pour limiter l'empreinte carbone ou encore participer au développement de filières éco-responsables génératrices d'emplois.

Ainsi, le premier acte fondateur de l'association ville-nature est d'interroger chaque projet bâti ou d'aménagement sur le projet nature qu'il développe, chaque projet devant parler des deux à la fois. En associant à tout projet urbain, et donc à chaque m<sup>2</sup> construit ou aménagé, un m<sup>2</sup> de nature, on identifie déjà toute la ressource apportée par une telle stratégie. C'est une façon de stimuler de nouvelles formes d'habitat en intégrant la nature dans la conception urbaine. Avoir vue sur la Garonne ou se situer à quelques minutes à pied de celle-ci, ou être proche d'un parc ou d'une forêt, chaque habitat, s'il valorise cette situation dans sa conception, aura une plus-value économique, écologique et en matière de qualité de vie.

Cet acte fondateur s'applique en priorité sur les bords de nature, lieux de contacts privilégiés entre la ville en construction et les grands paysages emblématiques de la métropole.

TEXTE IN 55 HA DE NATURE, BORDEAUX MÉTROPOLITAIN



Les promenades des palus sont à actualiser en fonction des tracés définis par le Parc des Jalles

PLAN DES BORDS DE LA TERRASSE DE JALLES

# TABLE RONDE #2

## DÉMARCHES ACTUELLES : BAS SMETS

### Révéler le paysage exemplaire métropolitain

**Les stratégies de Bas Smets consistent à révéler les paysages oubliés du territoire et à amplifier la place de la nature en ville sur des sites de projets leviers. Ceux-ci sont identifiés grâce à une analyse croisée des grandes structures paysagères caractéristiques du territoire et des secteurs en mutation : la matrice d'opportunités paysagère. Ce travail fin de lectures paysagères et de potentialités de projets conduit à l'établissement de Figures Territoriales Partagées, figures du projet de nature révélées et portées par les acteurs locaux. Cette méthode systématique se veut généralisable sur tout le territoire afin de construire, au gré des opportunités, une nouvelle identité métropolitaine.**



#### **BAS SMETS**

est ingénieur, architecte et paysagiste. Il s'est spécialisé dans la conception de stratégies paysagères et la réalisation d'espaces publics. À travers une lecture méticuleuse du territoire, ses projets révèlent des paysages visibles mais pas encore perçus. Il a établi ses bureaux à Bruxelles en 2007 et travaille depuis dans une dizaine de pays sur des projets à différentes échelles. Il intervient régulièrement dans diverses institutions internationales pour enseigner sa vision du paysage.

#### **L'EAU ET SES HUMEURS**

L'eau dans tous ses états, est une composante absolument fondamentale du paysage et de l'environnement. Elle tombe, imprègne, percole, stagne, s'accumule, s'évapore, coule, et circule à la surface d'un substrat géologique dont elle a largement écrit la nature et dessiné la morphologie.

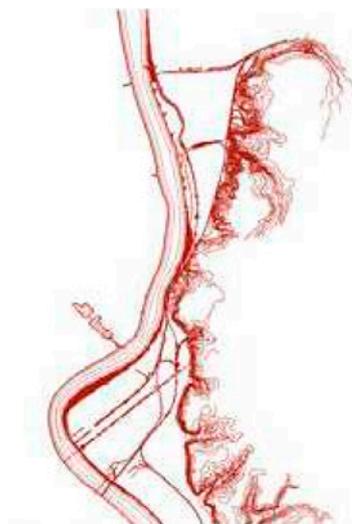
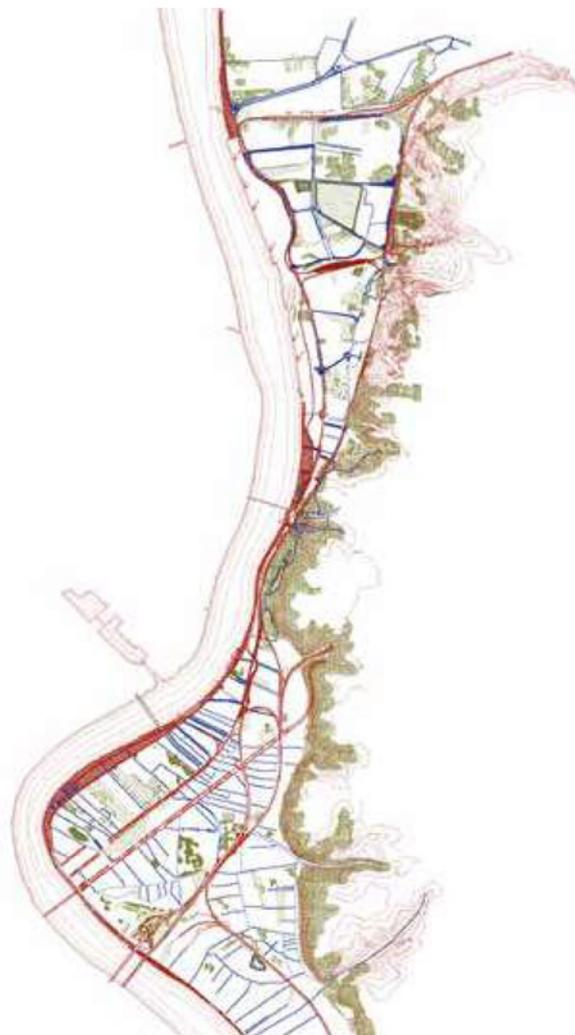
Ressource biotique essentielle pour les habitants et pour tous les organismes vivants dans un territoire donné, elle peut aussi devenir pour eux une menace, lourde de désordres multiples. Sa raréfaction globale, aussi bien que ses débordements locaux et saisonniers, également favorisés par les changements climatiques en cours, représentent d'inquiétants défis que nous n'avons pas la liberté d'ignorer, et auxquels nous devons donc nous préparer. L'eau est elle-même un véhicule qui se charge de toutes les humeurs du milieu naturel et humain, saines et malsaines, qu'elle nous sert à évacuer, mais dont elle garde aussi la mémoire. Elle est à cet égard comme le sang de la nature.

Sa composition, sa qualité, son apparence et son ménage sont un excellent index de l'état d'un milieu, de sa résilience et de sa capacité à se renouveler. Notre proposition ne résulte pas d'une aquamanie gratuite qui ne chercherait qu'à révéler esthétiquement et graphiquement, aujourd'hui, les lignes de force d'un paysage d'autrefois : la mise en évidence du système des jalles bordelaises, la révélation de leur rôle morphologique et de la façon dont elles articulent les trois "écologies" du paysage de la Cub (plateau landais, terrasses alluviales, et plaine alluviale), ne sont que l'entreprise la plus explicite, et la plus immédiatement projetable, d'une politique de la nature et de l'eau qui concerne tous les espaces ouverts et toutes les constructions du territoire qui sont également exposés aux saisons, au soleil et à la pluie. Comment accueillir, retenir, et chérir l'eau qui tombe dans les cœurs d'îlots et les espaces publics de la ville ?

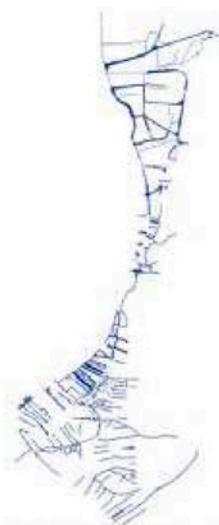
Comment profiter de la fraîcheur et de la climatisation passive que fournit son évaporation ? Comment jouir de son ruissellement, de son arrosage et de son surgissement dans la ville ? Comment favoriser et protéger partout sa fonction biotique, notamment dans les sanctuaires de biodiversité que sont les marais, où elle stagne ? Comment retarder sa course, tout en envisageant le paysage des zones exposées aux inondations ?

Comment ménager les parcs et espaces naturels existants par la mise en scène et l'activation, à la fois efficaces, instructives et plaisantes, de tous les états et de toutes les fonctions essentielles de l'eau ? Enfin et surtout, comment faire de ses sillons dans le territoire de La Cub les artères d'un paysage urbain, social et vivant, qui n'auraient plus pour seule fonction d'évacuer les mauvaises humeurs de la ville, mais de régénérer les bonnes ? Telles sont les questions essentielles que soulève à nos yeux cette consultation, et auxquelles nous avons entrepris de répondre ici.

TEXTE IN 55 HA DE NATURE, BORDEAUX MÉTROPOLE



CONTINUITÉS LIÉES A L'INFRASTRUCTURE



CONTINUITÉS LIÉES A L'HYDROGRAPHIE



SURFACES VEGETALISÉES ET BASSINS



# LES ATELIERS

ATELIER #1

**55 000 HA POUR LA NATURE : VERS UNE HAUTE QUALITÉ DE VIE ?**

modérateur / rapporteur **CYRILLE VÉRAN**

animateurs PCE **FRANÇOISE GAILLARD & CLAIRE ALLIOD**

contributeur **ÉLISE GÉNOT**, Bordeaux Métropole,  
chef de projet *55 000 hectares pour la nature* - Direction de la Nature

ATELIER #2

**CONSTRUIRE LES PAYSAGES DE LA VILLE DENSE**

modérateur / rapporteur **SÉBASTIEN MAROT**

animateurs PCE **PASCALE HANNETEL & LAURE PLANCHAIS**

contributeur **CÉLINE GERBEAU-MORIN**, Bordeaux Métropole, chef du service  
Expertise Nature, Vulnérabilités et Aménagement Durable - Direction de la Nature

ATELIER #3

**INVESTIR DANS LE PAYSAGE**

modérateur / rapporteur **JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

animateurs PCE **PHILIPPE THOMAS & ALICE BRAUNS**

contributeur **CATHERINE DELALOY**, Bordeaux Métropole, directrice de la nature

## ATELIER #1

# 55 000 HA POUR LA NATURE : VERS UNE HAUTE QUALITÉ DE VIE ?

*Bordeaux métropole a lancé de 2012 à 2014 l'opération 55 000 hectares pour la nature de façon à penser les relations homme/nature sur un mode réciproquement inclusif. « Il ne s'agit pas simplement de mener quelques réalisations exemplaires, mais de renverser la tendance actuelle d'étalement urbain, d'utiliser les valeurs de la nature comme bases de projets pour une agglomération équilibrée et riche d'une nature "à portée de vue et de main" de chaque habitant ». Comment faire pour que cette ambition devienne une réalité ? Quel équilibre et quelles intentions dans la communication de la démarche, dans l'association des riverains aux projets, dans la présence effective d'une nature visible et accessible ; comment cette "haute qualité de vie" intègre-t-elle des préoccupations sur la santé (qualité de l'air, de l'eau, ...) et le bien-être des habitants tout en construisant une Trame Verte et Bleue, véritable corridor écologique ?*



MODÉRATION  
**CYRILLE VÉRAN**

Architecte et urbaniste, elle est entrée au groupe Moniteur en 1997. Journaliste pour le magazine hebdomadaire *le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, elle y a couvert l'actualité de l'architecture, puis du paysage, des projets urbains et des politiques de la ville avant de diriger le service *Architecture & Urbanisme*. En 2014, elle est nommée rédactrice en chef adjointe de la revue mensuelle *AMC* où elle assure le pilotage des rubriques *Détails*, *Matériaux*, *Intérieur & design*, des numéros spéciaux *Intérieurs*, *Une année d'architecture en France*, et l'animation du site *amc-archi.com*. Elle est journaliste indépendante depuis janvier 2017 et enseigne en parallèle à l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles.



CONTRIBUTION  
**ÉLISE GÉNOT**

**Chef du Service Valorisation du Patrimoine Naturel, Paysager et Agricole, direction de la nature.** Paysagiste de formation (ENSHAP d'Angers), Ingénieur territorial à Bordeaux Métropole depuis 2008. Chef de projet 55000 hectares depuis l'écriture de la commande, l'analyse des 24 candidatures, le suivi du dialogue compétitif (5 équipes, 3 offres successives), le suivi des marchés (4 équipes / 5 lots) et des ateliers sur les 15 sites laboratoires, l'animation des instances politiques, la réalisation de la synthèse de la démarche, les réflexions actuelles sur les perspectives. Par ailleurs chef de service valorisation du patrimoine naturel, paysager et agricole : appui en ingénierie aux 28 communes, animation de 2 sites Natura 2000, animation du projet de Parc des Jalles, soutien au développement de l'agriculture, valorisation (communication, sensibilisation, événementiel).



ANIMATION  
**CLAIRE ALLIOD**  
DDT, DDTM, UDEA – Seine-St-Denis  
**FRANÇOISE GAILLARD**  
DREAL Nouvelle-Aquitaine

## RELEVER LE DÉFI DE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL POUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE

«C'est tout l'enjeu du dispositif 55 000 hectares pour la nature, véritable pendant du projet 50 000 logements autour des axes de transports collectifs. Car l'ambition de hisser notre territoire au rang des grandes métropoles européennes va de pair avec la volonté d'en préserver la haute qualité de vie, ce qui s'annonce un défi face aux changements climatiques à venir»<sup>1</sup>, écrit le président de Bordeaux Métropole, Alain Juppé.

La commande s'appuie sur le constat que «les paysages naturels et agricoles, intégrés dans le tissu urbain ou étendus aux abords des villes»<sup>1</sup>, qui constituent «plus de la moitié des 55 000 ha du territoire»<sup>1</sup>, sont à la fois inestimables et fragiles. De ce fait, «cultiver la diversité paysagère, préserver les services naturels rendus par la nature et dépasser l'antagonisme ville-nature sont trois enjeux majeurs pour la Métropole»<sup>1</sup>. L'objectif, voire le défi à relever est «de préserver et valoriser notre patrimoine naturel pour un développement durable et l'attractivité de la métropole»<sup>1</sup>.

## UN DIALOGUE COMPÉTITIF PUIS UN MARCHÉ D'EXPÉRIMENTATION

Cette démarche s'est traduite par la consultation d'équipes pluridisciplinaires autour d'un mandataire paysagiste, ou expert en stratégie environnementale, réunissant des compétences en matière d'écologie, paysage, urbanisme, développement territorial ou agronomie. Quatre équipes ont été retenues : Be Citizen / Ehop, Agence Ter, Bureau Bas Smets, Coloco-ADH.

Les 4 équipes ont travaillé sur des logiques de stratégies globales innovantes, l'élaboration d'outils techniques (contractuels et financiers) et des expérimentations de projets locaux.

## DES ENGAGEMENTS À PRENDRE MENTIONNÉS DANS LE BILAN

A l'issue de la consultation, «il n'a pas été déclenché d'opérations directement liées à l'étude»<sup>2</sup>. «Les prochaines étapes du processus engagé sont primordiales pour la future Métropole, dont les compétences s'affirment avec la loi MAPTAM\* et dans le cadre de l'accord de coopération communautaire (axe "Haute Qualité de Vie"). Les engagements que prendront les élus détermineront l'ampleur de la démarche 55 000 hectares pour la nature pour les années à venir.»<sup>2</sup>

## LES QUESTIONS DE L'ATELIER

Après une démarche par lots, faut-il poursuivre un **travail de synthèse**, préconisé par les équipes, sur les options stratégiques pour avoir un véritable plan de bataille à cette échelle et une équité des moyens et des ambitions sur les différents quartiers, tout en coordonnant les actions au niveau des communes ?

L'approche transversale du paysage, mise en avant par la majorité des équipes, avec une stratégie appuyée sur le contexte environnemental, urbain et humain, permettra-t-elle d'aboutir à un **projet de territoire cohérent et partagé par tous les élus et acteurs** ? Bas Smets propose «Outil de projection, la figure territoriale partagée se décline pour un de ses aspects méthodologiques en un outil de visualisation. Cette visualisation permet de donner un objectif à atteindre conjointement avec le projet métropolitain qui l'accompagne, et de poser toutes les questions préalables à la mise en chantier de la création de cette armature Nature.»<sup>3</sup>

**Comment articuler les 2 démarches, 50 000 logements et 55 000 pour la nature** alors que la première avance par des traductions opérationnelles rapides à l'inverse de la seconde qui patine ?

- sur le plan temporel «il faut aussi agir à toutes les échelles de temps, et notamment sur le temps immédiat (...) La nature est trop souvent remise à plus tard...»<sup>2</sup> insiste Pablo Georgieff de Coloco. Y a-t-il urgence ?

- sur le plan des outils techniques et financiers, le principe 1+1=1, avancé par le groupement TER, dans une **logique de collaboration des acteurs publics et privés**, facilitera-t-il la mise en œuvre de projets associant ville et nature, à travers des contributions réglementées de solidarité ?

- comment la politique ministérielle "**Éviter Réduire Compenser**" peut permettre dans ce contexte une négociation intelligente ville/nature ?

1 - 55 000 hectares pour la nature Synthèse de la démarche

2 - PÔLE DYNAMIQUES URBAINES Direction de la nature RAPPORT A LA COMMISSION Bureau SEANCE DU 13 novembre 2014

3 - L'identité du territoire peut-elle émerger de la définition des Trames vertes et bleues ? p. 67, Bureau Bas Smets paysagiste, mandataire Transsolar (écologie) -NFU (économie, développement territorial et foncier) - Campana Eleb Sablic (communication) -LAMS (agronomie) -ESS (géologie, hydrologie) -Cafsa (foresterie) - AUC et Office KGDVS (urbanisme, architecture) -Sébastien Marot (philosophie, histoire).

MAPTAM\* Modélisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

## ATELIER #2

# CONSTRUIRE LES PAYSAGES DE LA VILLE DENSE

55 000 HA POUR LA NATURE / 50 000 LOGEMENTS  
AUTOUR DES AXES DE TRANSPORTS COLLECTIFS

**L'objectif du programme de la Métropole de Bordeaux 50 000 logements autour des axes de transports collectifs est de produire des logements répondant aux besoins des habitants à des prix accessibles, 50 000 logements pour 50 000 familles au plus près des lignes de transports en commun existantes et en chantier.**  
**L'objectif de la démarche 55 000 hectares pour la nature, constitue le pendant de cette démarche, avec l'ambition de préserver les paysages, valoriser la haute qualité de vie de ce territoire et de faire face aux défis du changement climatique à venir.**  
**Concilier, croissance et densification urbaine avec le développement de la qualité des paysages et la réintroduction de la nature en ville s'inscrit à la rencontre de ces dispositifs. Les exigences de production des nouvelles formes urbaines, soumises aux pressions économiques et foncières, nous interrogent sur les conditions de cet équilibre recherché.**



MODÉRATION  
**SÉBASTIEN MAROT**

Philosophe et critique d'architecture, il enseigne l'histoire de l'environnement et du paysage à l'école d'architecture, de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée, Paris et à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

Il a été délégué général de la Société Française des Architectes de 1986 à 2002, où il a fondé et dirigé la *Tribune d'histoire et d'actualité de l'architecture*, puis la revue *Le Visiteur*.

Ses travaux ont porté sur la généalogie des théories et des pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Il a enseigné dans plusieurs écoles d'architecture et de paysage en Europe et en Amérique du Nord (Architectural Association, GSD Harvard, Cornell University, University of Pennsylvania, ETH Zürich).

Il est notamment l'auteur de *Sub-Urbanism and the Art of Memory* (AA Publications, London 2003) et le responsable éditorial de la revue *Marnes : documents d'architecture*. En 2010, l'Académie d'Architecture lui a décerné le prix de la recherche et de la thèse en architecture pour *Palimpsestuous Ithaca : un manifeste relatif du sub-urbanisme* dont la publication est en cours de préparation.



CONTRIBUTION  
**CÉLINE GERBEAU-MORIN**

Urbaniste de formation et fonctionnaire territorial à la métropole bordelaise depuis plus de 8 ans elle a eu en charge en tant que chef de projet et aménageur le pilotage de deux ZAC en régie et la mise en œuvre de nombreuses études pré opérationnelles en vue de l'élaboration et du montage de projets urbains négociés. Auparavant en charge de la mise en place d'un agenda 21 communal, elle a toujours eu un regard et un intérêt particulier pour toutes les démarches en faveur d'un urbanisme durable, respectueux des enjeux écologiques, environnementaux, sociaux et en termes de santé humaine. Aujourd'hui dans le cadre de ses nouvelles fonctions depuis janvier 2016, elle met en œuvre une vision globale du développement urbain de la Métropole impliquant une réflexion sur la résilience des territoires soumis aux risques naturels et sur un aménagement prenant en compte les services éco systémiques au profit d'une valorisation du cadre de vie.



ANIMATION  
**LAURE PLANCHAIS**  
DDT, DDTM, UDEA - Saône et Loire  
**PASCALLE HANNETEL**  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
ET DE LA COMMUNICATION  
(Direction Générale des Patrimoines)

## QUELLE (S) NATURE (S) POUR LA VILLE DENSE ?

En préambule, l'emploi du terme "Nature" renvoie à l'idée du développement biologique (faune flore) indépendant de l'Homme. En situation urbaine différents gradients de "domestication", de symbiose et d'opportunisme anthropique se rencontrent et peuvent être plus ou moins créateurs de paysages vivants. La palette de ces différents milieux, plus ou moins artificialisés, s'étend de l'espace naturel du socle géographique (cours d'eau, coteaux...), aux espaces publics ou privés de pleine terre ou hors-sol. Ils posent la question de la rusticité sous-jacente dans l'idée de Nature et celle de la place laissée à ses dynamiques de développement dans le temps.

Favoriser des paysages de Nature en ville induit de poser les conditions de l'autonomie durable de son développement et d'orienter les investissements, l'énergie et la communication aux bons endroits. En cela, les aménagements qui nécessitent une sophistication technique de mise en œuvre et de gestion (dalles, toitures parois...) – solutions compensatoires à l'absence de sols fertiles ou de milieux suffisamment généreux – interrogent, ... alors qu'aujourd'hui, le simple fait de planter un arbre - marqueur de tangible de l'idée de Nature - relève trop souvent de l'acte de bravoure pour lui trouver sa place entre les différents réseaux et constructions souterraines.

Dans une démarche pérenne, comment retrouver des sols urbains fertiles comme condition de développement de(s) Nature(s) ?

## QUELLES EMPRISES PUBLIQUES POUR LA VILLE DENSE ?

La forme urbaine, indissociable de la qualité de ses "vides" non bâtis, de ses respirations, de ses ouvertures, de ses continuités et de son ancrage territorial, interroge très directement la qualité et la durabilité de son paysage. Si le dialogue renforcé entre espaces publics et privés est essentiel, la question des justes emprises publiques nécessaires aux besoins actuels et futurs de la ville reste posée.

Deux phénomènes semblent influencer sur ses évolutions :

D'une part, dans un contexte économique tendu, la dimension de ces vides et substrats - terreau du bien public inaliénable - tend à se réduire au profit des capacités constructibles ou des emprises privées. D'autre part l'émergence de nouveaux usages (agriculture urbaine, jardins partagés...), qui traduisent une demande accrue d'espaces libres et de "nature" à investir, tend cependant à confisquer une partie de ces sols publics - creusets des usages citoyens - à l'usage pleinement public.

Ces transferts de charge du public vers le privé, ou vers le partenariat associatif, s'ils répondent à une réalité économique (tant en terme d'investissement que de gestion), interrogent sur les capacités de la ville de demain à pouvoir répondre aux nombreuses vocations de l'espace public et à ses évolutions (lieux d'usages, d'urbanité, de détente, de bien-être, de convivialité, de nature, mais aussi de déplacements et de réseaux...). Nos villes ont bien souvent épuisé dans les dernières décennies, les réserves que l'histoire lui avait constituées (friches industrielles, casernes, zones militaires, etc.), ou ont colonisé les paysages préparés par d'autres (lac, boisements etc.). Ce caractère "fini", témoigne d'une consommation importante de ces réserves héritées et nous interroge sur l'échelle de temps et d'espace, pertinente dans les démarches de planifications et de projets urbains, en lien avec une politique foncière publique.

**Quelle stratégie adopter pour répondre aux nouvelles demandes de partage de l'espace public (substrats de nature, usages urbains, statuts de gestion et d'accès...) ?**

**Comment préserver aux espaces publics d'aujourd'hui, la durabilité, la résilience et la flexibilité nécessaire pour demain ?**

## ATELIER #3

# INVESTIR DANS LE PAYSAGE

*Ce sujet prolonge celui du séminaire de Lisbonne qui annonçait le thème des débats et des échanges par un titre un peu provocateur : Le paysage rapporte. Il s'agissait, par cette annonce, empruntée au vocabulaire trivial de l'économie, d'introduire la question des bénéfices, matériels ou immatériels, que l'on peut accorder au paysage, au regard des coûts qui lui sont imputés et qui souvent sont opposés à l'ambition et à la qualité des projets qui le concernent.*

*On sait que le paysage peut être une ressource exploitée jusqu'à la spéculation. En général, l'économie lui accorde une valeur fondée sur l'effort financier que le consommateur est prêt à faire, pour se l'approprier et en jouir de façon pérenne ou provisoire, ou sur les moyens que la collectivité met pour lui assurer un statut public et lui garantir l'usage d'un bien commun. On sait aussi que l'économie quand elle raisonne à court terme peut négliger la valeur du paysage comme elle néglige le potentiel des sols, la qualité de l'air ou la qualité de l'eau.*



### MODÉRATION **JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

Urbaniste, consultant en politiques urbaines ou culturelle, il assiste ou a conseillé de nombreuses collectivités en France ou à l'étranger, accompagnant élus et administrations dans l'élaboration et le suivi des politiques urbaines (Bordeaux Métropole, Montpellier Métropole, Périgueux, Saint-Denis, Lyon, Saint-Étienne, Copenhague, Naples...).

Il intervient aussi en tant qu'expert auprès du programme SIRCHAL de coopération avec des grandes villes d'Amérique du Sud.

Il a beaucoup œuvré pour donner à l'espace public son rôle dans le confort des villes et écrit sur ce sujet deux livres : *Arts de villes* et *Transformation des villes modes d'emploi*.

Il cherche à enrichir l'action urbaine de l'approche culturelle, de l'apport de la sociologie et s'attache à ce que la concertation soit partie prenante de tout projet.

Il est membre fondateur de la revue *Tous urbains* et a été nommé pour le Grand Prix de l'Urbanisme 2002.



### ANIMATION

**ALICE BRAUNS**

DDT, DDTM, UDEA - EURE

**PHILIPPE THOMAS**

DDT, DDTM, UDEA - HAUTE GARONNE

### CONTRIBUTION

**CATHERINE DELALOY**

Bordeaux Métropole, directrice de la nature,  
Direction Générale Adjointe Aménagement  
Direction Générale Valorisation du Territoire

## LE PAYSAGE COMME RESSOURCE

Le paysage est l'un des fondements du tourisme et génère une activité économique et des ressources que le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable a cherché à objectiver dans un rapport remis en 2014. Il établit ainsi que le pont du Gard, avec 1 000 000 de visiteurs et 1.209 emplois induits, pèse 139 millions d'euros et que le Puy-de-Dôme, qui reçoit chaque année 430 000 touristes, génère 696 emplois et 77,5 millions d'euros de retombées économiques.

Il n'y a pas de doute, le paysage peut rapporter. Parfois c'est un bien public qui génère des profits privés. Parfois c'est le travail de quelques uns qui trouve une reconnaissance et une appropriation collective.

Ses bénéfices ne sont cependant pas réductibles aux recettes immédiates qu'il permet de dégager. Il procure du plaisir, qualifie le cadre de vie, construit ce qui unit...

Au delà de ses relations avec le tourisme, sûrement les plus faciles à aborder dans une approche économique, le paysage participe à l'attractivité du territoire. S'il est difficile de mesurer positivement cet apport, il apparaît en creux dans les budgets parfois très importants qu'il faut engager pour réparer les dégradations qui lui ont été faites et qui agissent comme un véritable repoussoir.

## LE PAYSAGE COMME CADRE DE VIE

Le paysage a une valeur culturelle et sociale qui précède et fonde sa valeur économique. Avant d'être une ressource, il faut qu'il se construise et qu'il s'installe. Il peut avoir un coût de création ou d'entretien, mais il n'a pas vraiment de prix et échappe à la gestion marchande classique.

Il n'a donc pas de valeur économique directe, mais une valeur induite par les effets qu'il produit. Aussi est-il difficile de justifier l'investissement qu'il impose, car dans le raisonnement économique à court terme, il n'apparaît que comme une charge.

On comprend dès lors l'intérêt qu'il y a à chercher à rendre objectifs les bénéfices qu'il peut générer de façon directe ou indirecte, par l'évitement des coûts qu'il permet (ceux liés à la santé qui seraient réduits dans un environnement urbain à forte présence végétale par exemple).

Mais suivre de trop près le modèle économique, chercher à utiliser ses outils pour justifier l'investissement dans le paysage ne risque-t-il pas finalement d'en réduire l'importance et de considérer qu'il n'existerait plus que pour ceux qui ont les moyens de se le payer ? Ne faudrait-il pas aborder le sujet par la notion de "droit au paysage" qui donnerait comme fondamental le droit de chacun à disposer d'un cadre de vie agréable et sain ?

Ainsi la question, qui apparaît comme essentielle, est celle du dépassement d'une approche comptable à court terme. Comment structurer et mobiliser les arguments économiques, sociaux, environnementaux pour mieux prendre en compte et gérer les paysages hérités, et pour **mieux créer des paysages de qualité**, en particulier pour accompagner la nécessaire densification urbaine ?

Après avoir vu, à Lisbonne, la réussite d'un investissement public ciblé dans un quartier déshérité, la Mouraria, nous nous interrogerons cette année sur des exemples français de politiques urbaines durables qui mettent le paysage au centre de leur approche. C'est le cas des programmes affichés par la Métropole de Bordeaux : *55 000 ha pour la nature* et *50 000 logements autour des axes de transports collectifs* qui suggèrent la recherche **d'un équilibre entre développement urbain et construction d'un paysage métropolitain identifié**, et qui impliquent un investissement dans le paysage.

Quels sont les projets de paysage dans la démarche *55 000 ha pour la nature* qui visent clairement des bénéfices matériels ou immatériels ? Quels sont les arguments mobilisés ? Avec quels outils stratégiques, quels acteurs, quelle temporalité, quelles formes de financement ?

Y a-t-il une façon d'objectiver et de suivre les bénéfices multiples et parfois difficilement mesurables ?

Comment valoriser ces expériences dans nos missions de conseil ?

---

### Bibliographie

APCE-programme et actes du séminaire de Lisbonne

Astères - *Les espaces verts urbains - Lieux de santé publique, vecteurs d'activité économique*

Jean Cavailhès, Thierry Brossard, Mohamed Hilal, Daniel Joly, Pierre-François Tourneux, Céline Tritz et Pierre Wavresky - *Le prix des paysages périurbains - Economie rurale 297-298 - Le paysage*

Robert Lifran et Walid Oueslati - *Éléments d'économie du paysage - Economie rurale 297-298 - Le paysage*

François Facchini - *Economie et paysage : la place de la gestion politique - L'espace géographique, 1995, n°4*

Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable - *Paysage et aménagement : propositions pour un plan national d'action.*

# LES FICHES PROJETS

## FICHES PROJET BORDEAUX NORD - RIVE GAUCHE

1. Cité du vin
2. Vallée des Jalles
3. Réserve naturelle de Bruges
4. Ferme Labonne et maison Roldan
5. Cité jardin la Rivière
6. Bordeaux-lac
7. Hall d'exposition et de congrès
8. Nouveau stade de Bordeaux
9. De Bordeaux-lac aux Bassins à flot
10. Écoquartier de Ginko
11. Quartier Bassins à flot

## FICHES PROJET BORDEAUX CENTRE - RIVE DROITE

12. Parc des Coteaux
13. Parc de l'Ermitage
14. Floirac - la ZAC des quais
15. Floirac - les étangs
16. Jardin botanique
17. Parc aux Angéliques
18. Saint-Vincent-de-Paul

## PARCOURS OFF

19. La Dune du Pilat
20. La ville de Pierre
21. Quais de la Garonne
22. Parc Majolan
23. Cité Frugès - Pessac

# I. Cité du Vin

**MAÎTRISE D'OUVRAGE** : MAIRIE DE BORDEAUX  
**MAÎTRISE D'ŒUVRE** : AGENCE X-TU, ARCHITECTE  
**SCÉNOGRAPHE** : CASSON MANN  
**PAYSAGISTE** : SÉQUENCES PAYSAGE 2016  
**MONTANT** : 55 000 000 € HT



Lieu innovant, la Cité des Civilisations du Vin a ouvert ses portes à Bordeaux au printemps 2016 dans un bâtiment à l'architecture résolument moderne et audacieuse. A travers un parcours de visite interactif de 3 000 m<sup>2</sup> pour 13 350 m<sup>2</sup> sur 10 niveaux, elle offre une expérience de visite à la fois spectaculaire, immersive, interactive et multisensorielle dans laquelle elle interroge, l'histoire, la géographie, les sciences de la vie et de la terre, l'ethnographie mais aussi la littérature, la philosophie, les arts et les sens. Destinée au grand public, elle offre un véritable voyage dans le temps et dans l'espace à la découverte des civilisations du vin mais porte également un regard sur le monde contemporain et les enjeux de demain.

«La Cité du Vin est comme une tour, un phare, une vigie, culminant à 55m. Ses rondeurs aux courbes dorées évoquent la fluidité de l'eau, le mouvement du vin s'écoulant dans une carafe ou un verre. Signalant le nouveau quartier des Bassins à flot, (...), elle marque aussi l'entrée de la ville par le fleuve. Avec le pont Chaban-Delmas, ce sont les premiers édifices contemporains que découvrent les passagers des paquebots de croisière, avant la ville de pierre. Son emplacement rappelle aussi l'histoire millénaire des vins de Bordeaux et de leur fleuve (...) Les architectes évoquent à son propos «une rondeur sans couture, immatérielle et sensuelle», en vis-à-vis avec l'anse de la Garonne» (cf. Bordeaux en 101 sites et monuments – Le Festin hors série – juin 2016)

La promenade dans le jardin constitue la continuité du quai des vins jusqu'au fleuve et jusqu'à l'embarcadère. Le jardin a été conçu comme une prolongation du paysage du fleuve, un lieu aux ambiances sauvages qui devait intégrer le bâtiment dans les ambiances humides spécifiques à la Garonne, site classé Natura 2000.





## 3. Réserve naturelle nationale des marais de Bruges

*La réserve naturelle nationale des marais de Bruges (RNN64) est une réserve naturelle nationale de Gironde. Elle a été créée par décret ministériel en 1983 afin de protéger le dernier vestige du Grand Marais de Bordeaux-Bruges qui couvrait encore plus de 3000 hectares au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

Ce site d'une superficie de 264 hectares est un marais de type bourrelet alluvionnaire, ses habitats caractéristiques résultent en grande partie des travaux entrepris par les Hollandais sous Henri IV. Ils ont eu pour objectif d'augmenter les surfaces agricoles exploitables en améliorant le contrôle de l'eau. Le site est composé aux 3/4 de prairies en particulier de jonchaies, de haies, de boisements humides, d'un réseau hydraulique de plus de 30 kilomètres (fossés, rivières, bras morts, ...).

Plus de 3500 espèces sont actuellement inventoriées, certaines bénéficient du fait de leur rareté d'une protection nationale voire européenne, on trouve notamment le Cuivré des marais, l'Agrion de mercure, la Cistude d'Europe, Le Vison d'Europe, la Loutre, la Pulicaire commune, la Renoncule à feuilles d'ophioglosse...

Ces espèces peuvent se maintenir dans le nord de l'agglomération bordelaise grâce à deux principaux corridors écologiques, le premier allant de la Garonne à St-Jean d'Ilac, le second de Bruges au marais de Blanquefort, Parempuyre et Ludon plus au nord.

La gestion du site a été confiée par l'état à la SEPANSO (Société pour l'Etude la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest). Les deux principaux axes de gestion sont un contrôle de hydraulique au moyen de divers ouvrages (pelle -barrage, clapet, répartiteur, passe-mesure...) et un pâturage extensif à l'aide de races anciennes (Poney landais et Vache marine).

De par sa situation périurbaine, la Réserve naturelle subit de nombreuses atteintes directes (pollutions diverses, espèces invasives, impacts des lignes à haute tension...) mais aussi indirectes lorsque les milieux périphériques avec lesquels elle a des interactions importantes sont affectés (destruction des habitats, impact de la circulation, dérangement...).

Cette rencontre sera l'occasion d'aborder le rôle majeur des corridors écologiques quel que soient leur degré de naturalité et leur surface pour le maintien de la biodiversité dans un contexte fortement anthropisé.

Nous échangerons également sur l'impact des espèces invasives sur ces écosystèmes déjà fragilisés par de nombreuses nuisances.



## 4. La ferme Labonne et la maison Roldan – Blanquefort (33)

2013

**MAÎTRE D'ŒUVRE :** ATELIER ALEXANDRE CHEMETOFF –  
BET DU POITOU (STRUCTURE), SECOTRAP (FLUIDES),  
GROUPE ETUDE NICOLET (VRD)

**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** SEMI DE BLANQUEFORT

**MISSION :** CONSTRUCTION DE 29 LOGEMENTS,  
DE BUREAUX ET DE LA RESTAURATION DE 2 LOGEMENTS  
+ MAÎTRISE D'ŒUVRE DES ESPACES EXTÉRIEURS

**SURFACE :** SHON : 3300 M<sup>2</sup>

**SURFACE AMÉNAGÉE :** 6860 M<sup>2</sup>

**MONTANT :** 4 536 000 € HT



Conçu par l'architecte-paysagiste Alexandre Chemetoff, l'ensemble de la ferme Labonne et de la maison Roldan est situé en plein cœur du centre-ville de Blanquefort.

« Autour de l'ancienne ferme Labonne et de la propriété Roldan, le projet de construction de logements et bureaux tend à recoudre et retisser des liens entre les différentes composantes urbaines d'un quartier situé à 5 minutes à pied du centre-ville de Blanquefort. Au fil des discussions engagées avec les acteurs concernés, la manière de construire et d'habiter en centre-ville évolue. Habiter ce lieu, c'est concilier une manière d'habiter proche de tous les équipements que propose la ville et un logement confortable et performant sur le plan thermique et acoustique. C'est pouvoir être dans l'agglomération bordelaise dans un appartement ou une maison qui propose un mode de vie proche de la nature, c'est habiter une cour de ferme, un jardin ou un immeuble en terrasse. La multiplicité des situations crée une offre diversifiée de logements avec des orientations différentes, des surfaces et des typologies variées (du T2 au T6), une organisation adaptée à chaque situation (maison jumelle, duplex sous le toit, immeuble terrasse, pavillon), dans une réinterprétation de l'architecture traditionnelle des maisons du Médoc. »

TEXTE ATELIER ALEXANDRE CHEMETOFF



## 5. Cité jardin la Rivière 102 logements - Blanquefort (33)



2006-2009

**MAÎTRE D'ŒUVRE :** ATELIER ALEXANDRE CHEMETOFF – BET DU POITOU (STRUCTURE), SECOTRAP (FLUIDES), GROUPE ETUDE NICOLET (VRD)

**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** SEMI DE BLANQUEFORT

**MISSION :** CONSTRUCTION DE 102 LOGEMENTS + MAÎTRISE D'ŒUVRE DES ESPACES EXTÉRIEURS (JARDINS, PLACETTES, RUES)

**SURFACE :** SHON : 9740 M<sup>2</sup>

**SURFACE AMÉNAGÉE :** 20000 M<sup>2</sup>

**MONTANT :** 10 619 000 € HT

Conçu par l'architecte-paysagiste Alexandre Chemetoff, le quartier de "La Rivière" est un ensemble de 102 logements (61 en locatif social et 41 en accession aidée) qui s'étend sur 3 hectares depuis l'été 2010 .



LE TISSU DES ÉCHOPPES BORDELAISES A LARGEMENT INSPIRÉ LE PROJET DE LA RIVIÈRE. C'EST UNE DES SOLUTIONS EXPLORÉES POUR CRÉER UNE FORME DE DENSITÉ EN GARDANT UN PEU DE CONFORT. LA DENSITÉ, MAIS SANS TROP LA SENTIR.  
Pierre Chaumaz, architecte chargé de projet



« Dans cette cité-jardin de 102 maisons individuelles, parcourue de venelles et d'espaces publics, chaque maison est pensée comme un petit « territoire », composé de cours, de jardins, de serres, de patio ; autant d'espaces extérieurs à aménager selon ses besoins. (...) Au-delà de l'espace privé, une vie de quartier communautaire s'organise. Encouragés par le maître d'ouvrage, des groupes d'habitants ont pris en charge la gestion des espaces verts collectifs » In Voir - CAUEI3 - 2012

« Inscrite dans la géographie des portes du Médoc, cette nouvelle cité-jardin est un projet d'occupation de la parcelle qui offre la possibilité de transformer chaque logement au fil du temps, dans un souci économe et écologique. C'est la notion de confort qui guide le projet tout entier. La surface du logement peut être augmentée de 52 à 80 % par l'accolement de l'espace extérieur – cour, patio, serre et jardin – dans une continuité entre le dedans et le dehors. La structure des maisons permet d'accueillir des extensions et surélévations. (...) Les maisons sont déclinées selon deux typologies : la maison à patio et la longère (ensemble de maisons à étage bénéficiant d'une entrée et d'un jardin privés, inspirées d'une forme d'habitation traditionnelle du Médoc). Entre des murs et des clôtures, émergent des volumes en bois et des frondaisons d'arbres : autant de caractères qui renvoient au paysage local. »

TEXTE : ATELIER ALEXANDRE CHEMETOFF.

## 6. Bordeaux-Lac 1960/2010... 50 ans de grands projets et d'utopies urbaines



*Le quartier du Lac situé à Bordeaux-Nord constitue depuis plus de cinquante ans un territoire d'utopies et d'expériences urbaines qui racontent un désir de faire la ville autrement sur une géographie profondément remaniée.*

L'acte fondateur qui a présidé à la création de ce nouveau quartier fut la création du Lac, associée au franchissement des coteaux de la Garonne par le pont d'Aquitaine à la fin des années 60.

19 millions de mètres cubes déplacés pour rehausser le niveau du sol de trois mètres, permettant ainsi de se soustraire aux inondations récurrentes.

À partir de cet événement géographique, de cet acte de création de paysage, se sont développés de nombreux projets innovants pour leur époque, chacun racontant, à sa manière, les différentes utopies qui nourrissent la pensée sur la ville et son rapport à l'idée de nature :

Programmation de nouveaux quartiers résidentiels dans les années 70, comme autant de "clairières habitées" au cœur d'un vaste espace forestier;

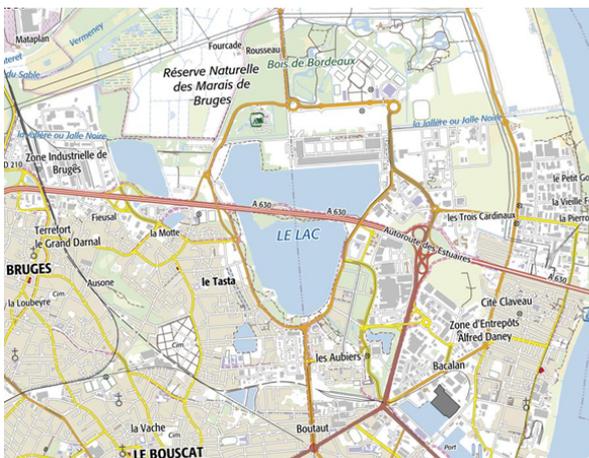
Construction du Parc des expositions, bâtiment de près d'un kilomètre de long, à l'échelle de la géographie de ce nouveau territoire, venant border la rive nord du Lac;

Multiplication des architectures de prestige, sièges de grandes entreprises et d'administrations, qui s'égrènent tout autour du Lac dans les années 80/90;

Création du quartier Ginko dans les années 2000, quartier à la fois dense et diversifié, desservi par le tramway et structuré par des lanières de parc qui ouvrent sur le Lac;

Installation d'un champ photovoltaïque de près de 10 ha qui recouvre les parkings du parc des expositions;

Et enfin construction du nouveau stade de Bordeaux dans les années 2010.



ILLUSTRATIONS EXTRAITES DE L'OUVRAGE CHABAN LE BÂTISSEUR DE MARC SABOYA, ÉDITIONS LE FESTIN, OCT. 2015

## 7. Nouveau hall d'expositions et de congrès de Bordeaux

### ARCHITECTES :

ARSENE HENRY TRIAUD, MANDATAIRE;  
BROCHET LAJUS PEYO (BORDEAUX);

### INGÉNIEURS STRUCTURE :

SCHLAICH BERGERMANN PARTNER (STUTT GART)

PAYSAGISTES : A+ R SALLES (SAINT EMILION).

En mars 2016 a été lancé un concours d'architecture et d'ingénierie pour le choix du maître d'œuvre pour la construction du nouveau hall d'expositions et de congrès.

### LE PROJET LAURÉAT :

La nouvelle façade s'installe sur toute sa largeur (côté est face au tramway) en continuité de celle du hall 1. L'entrée principale est abritée sous un grand auvent en porte à faux.

La galerie d'accueil s'étend sur toute la largeur de l'édifice, avec une façade transparente; à l'arrière de cette galerie s'intègre la halle polyvalente d'expositions et de congrès.

Une rue intérieure orientée est/ouest met en relation l'ensemble avec les salles de commissions, les locaux de services et de logistiques situés au nord de l'édifice, et organisés sur deux niveaux autour de patios intérieurs.

L'achèvement des travaux est prévu pour fin 2018.



## 8. Le nouveau stade de Bordeaux : un bâtiment - paysage ?



**ARCHITECTES :** JACQUES HERZOG ET PIERRE DE MEURON

**PAYSAGISTE :** MICHEL DESVIGNE

**INAUGURATION :** EN MAI 2015

Ces quelques citations extraites d'articles du *Moniteur* et de l'AMC parus à l'occasion de l'inauguration du stade en 2015, pour vous donner envie de découvrir ce bâtiment et sa relation intime avec le paysage :

*Le nouveau stade de Bordeaux semble léger et ouvert; il est élégant, si tant est que l'on puisse ainsi qualifier une construction aussi imposante. Épurée et lisible, sa géométrie donne une impression de monumentalité et d'élégance. On pourrait être tenté de le comparer à un temple classique posé en hauteur sur son socle, mais ici la courbe brouille la frontière entre intérieur et extérieur. D'innombrables colonnes s'élevant sur les marches accompagnent l'entrée et la sortie des visiteurs, la fusion des marches et des colonnes constitue un geste d'ouverture et d'accessibilité.*

*Le mot «élégance» — devenu un terme déprécié pour décrire l'architecture — s'impose lorsqu'on aborde le patrimoine urbain et architectural de Bordeaux. Nous ne nous sommes pas directement inspirés des quartiers historiques de la ville, avec leurs édifices et leurs monuments en pierre calcaire bordelaise d'une beauté à couper le souffle. Ce que nous percevons comme «l'élégance» de cette ville émane en grande partie d'une unité d'échelle et de matériaux et d'une précision formelle d'une grande pureté. Il n'était pas question de copier cela, mais nous pouvions en tirer de précieux enseignements. (...)*

*Une attention particulière a été apportée à l'intégration de la structure dans le grand paysage bordelais. La configuration méticuleuse et géométrique du bol et des colonnes fait écho à la trame paysagère que dessinent les arbres et les chemins aux alentours. Le stade est conçu pour ce lieu spécifique — un paysage plat et ouvert à proximité immédiate du Parc des expositions qui s'étend au bord du lac.*

**JACQUES HERZOG & PIERRE DE MEURON**

PROPOS RECUEILLIS PAR MILENA CHESSA — [LE MONITEUR.FR](http://LEMONITEUR.FR) - PUBLIÉ LE 12/05/15



*Un stade est un bâtiment spécifique et il doit être basé sur des éléments clairement définis. Ici, nous avons travaillé sur l'arène, que nous appelons le bol, une courbe nommée le serpent, et les poteaux.*

**PAUL VANTIEGHEM**, architecte, chef de projet chez Herzog & de Meuron.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARGAUX DARRIEUS, AMC, PUBLIÉ LE 13/05/2015

## 9. De Bordeaux-Lac aux Bassins à flot



Le Lac, Ginko, les Aubiers, Ravezies-Cracovie, les Bassins à flot sont trois secteurs bien délimités avec chacun leur identité et leurs spécificités. Cependant, quand on regarde de près, on constate :

- la grande proximité géographique de ces quartiers, proximité difficilement perceptible sur le terrain mais bien visible en vue aérienne,
- la présence de l'eau comme caractéristique commune : entre le fleuve, les Bassins et le lac,
- le positionnement stratégique du secteur, situé dans la continuité du centre historique et des quais, et desservi par deux lignes de tram.

Tous ces éléments incitent à appréhender cet espace géographique comme un ensemble urbain cohérent, à repenser dans une logique de couture et de continuité des espaces publics. C'est cette approche exigeante et complexe qui est au fondement des orientations du projet urbain.

Le défi à relever : rapprocher les quartiers pour faire de Bordeaux Nord un centre attractif, dense et de qualité.

SOURCE : [BORDEAUX2030.FR](http://BORDEAUX2030.FR)

# 10. Ginko

## premier écoquartier de Bordeaux



*L'Éco-Quartier Ginko est la réponse de la ville et Bordeaux Métropole aux besoins des citoyens soucieux de concilier respect de l'environnement et cadre de vie d'exception.*

**32,6 HA, 40% D'ESPACES VERTS,  
2000 EMPLOIS, 2700 LOGEMENTS,**

**300 000 M<sup>2</sup> DE SURFACES CONSTRUITES :**  
LOGEMENTS, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, ÉQUIPEMENTS

**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** BOUYGUES IMMOBILIER

**MAÎTRISE D'ŒUVRE :** DEVILLERS ET ASSOCIÉS URBANISME  
ET PAYSAGE AVEC BLP (BROCHET/LAJUS/PUEYO) ET SIGNES,  
I3C VRD, SOGREAH HYDRAULIQUE, TERRE ECO  
ENVIRONNEMENT HQE, LAURENCE SCHLUMBERGER-GUED  
PROGRAMMATION, FC2 SURETÉ URBAINE

**CARACTÉRISTIQUES :** 7 HA D'ESPACES PUBLICS  
COMPRENANT 3 CANAUX, CHAQUE CANAL ÉTANT  
FRANCHI PAR UNE PASSERELLE

**2 600 LOGEMENTS /  
20 000 M<sup>2</sup> SHON COMMERCES ET ÉQUIPEMENTS**

**SURFACE :** 32 HA

**DURÉE DES ÉTUDES :** CONCOURS LAURÉAT 2005  
MISSION COMPLÈTE ESPACES PUBLICS : 2006-2015  
MISSION COORDINATION URBAINE : 2006-2015

**ÉCO QUARTIER 2009 – PRIX DU PALMARÈS –  
CATÉGORIE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

Architecture bioclimatique, bâtiments à faible consommation, recours aux énergies renouvelables, développement des transports en commun et des déplacements doux, démarche économique et sociétale, Ginko met en œuvre des solutions qui concourent à la préservation de l'environnement et au développement durable.

La réalisation de Ginko, confiée à Bouygues Immobilier en 2006, constitue le fer de lance du grand projet lancé par la Communauté Urbaine de Bordeaux et la municipalité : *Bordeaux 2030, vers une métropole durable*. Il est aujourd'hui facile de trier ses déchets ou de prendre les transports collectifs. Mais habiter un logement responsable est un pas de plus dans cet engagement.

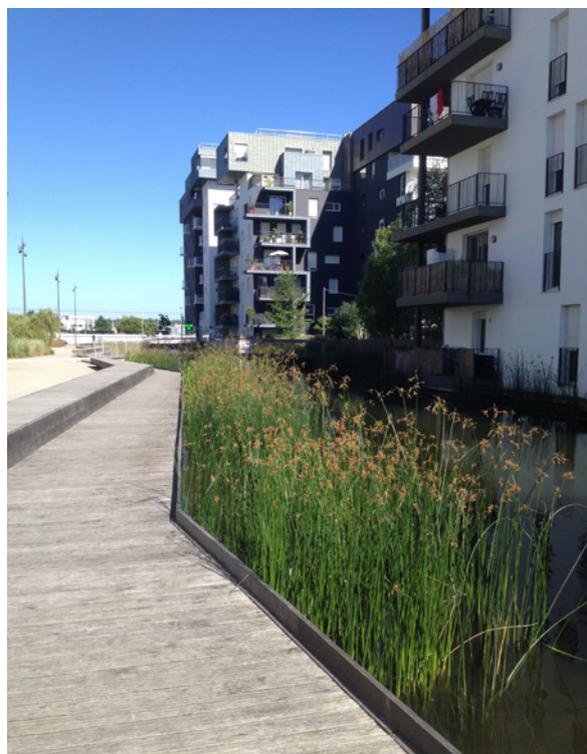
Et contrairement à certaines idées reçues, il ne s'agit aucunement de faire le sacrifice du confort. Ginko a été guidé par une recherche constante de qualité. Concevoir un éco-quartier ne peut se réduire à une simple approche chiffrée de prouesses environnementales. Cela nécessite une démarche globale sur la qualité d'usage et de vie, sur la mixité et la diversité, qui prend à bras-le-corps l'ensemble des paramètres qui vont garantir une performance énergétique pérenne.

L'histoire démarre en 1960 par la création d'un lac artificiel à vocation hydraulique pour mettre un terme aux inondations régulières qui touchent le Nord de Bordeaux. Cet acte fondateur va poser les bases du futur quartier et lui donner son nom : Bordeaux-Lac. L'architecte-urbaniste Xavier Arsène-Henry définit en 1965 le plan d'urbanisme autour d'un grand parc urbain mêlant habitat et équipements sur le thème "la ville dans la nature, la nature dans la ville". En 2005, le Lac s'est imposé comme un lieu incontournable du paysage bordelais et la communauté urbaine de Bordeaux lance la consultation en vue de l'aménagement du site des Berges du Lac. En effet, si les commerces (centre commercial de Bordeaux-Lac) et les activités (Parc des expositions) étaient bien ancrés dans le territoire, seules 2 des 5 clairières et 1 363 logements initialement prévus avaient été réalisés (Les Aubiers, Le Lauzun) sur les 2800 programmés.

En février 2006, Bouygues Immobilier, associé aux bailleurs sociaux Aquitanis et Mésolia habitat, est désigné lauréat du projet d'aménagement public "la ZAC de la berge du lac", l'équipe associe Christian Devillers & associés, l'Agence Brochet-Lajus-Pueyo et le paysagiste Signes. Un des enjeux primordiaux de l'élaboration de Ginko consiste à gérer des interfaces délicates et à dialoguer avec l'histoire, avec ce qui est déjà là : la présence des Aubiers, celle du centre commercial, mais aussi du secteur tertiaire proche (Parc des expositions, Palais des congrès, Centre hôtelier...), l'habitat, commerces, emplois, les équipements et les espaces publics.

En juillet 2010 démarrent les premiers travaux d'aménagement et de construction du quartier afin d'accueillir les premiers habitants en septembre 2012. La chaufferie qui alimente le réseau de chaleur est mise en marche dès juin 2012, Aquitanis installe son siège social en juillet 2012 et le groupe scolaire Vaclav Havel accueille ses premiers enfants à la rentrée scolaire 2012.

SOURCE : [ECOQUARTIER-GINKO.FR](http://ECOQUARTIER-GINKO.FR)



## II. Le quartier des Bassins à flot



*Sur les bords de la Garonne, entre le quartier du Bacalan et celui des Chartrons, le quartier des Bassins à flot est un espace singulier dans le paysage bordelais. Un territoire urbain de 160 hectares (dont 13 de plans d'eau) destiné à relier la rive droite et la rive gauche, Bordeaux et son agglomération, mais aussi le passé et le présent. Car l'aménagement du quartier des Bassins à flot, c'est avant tout la volonté de redonner vie à ce qui fut au XIX<sup>ème</sup> siècle l'un des ports les plus importants du pays et un pôle industriel majeur.*

**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** BORDEAUX MÉTROPOLÉ POUR LES ESPACES PUBLICS ET LE TRANSPORT COLLECTIF – VILLE DE BORDEAUX POUR LES ÉQUIPEMENTS – AMÉNAGEURS DIVERS

**MAÎTRE D'ŒUVRE :**  
AGENCE ANMA, NICOLAS MICHELIN ET ASSOCIÉS

**BET :** ALTO (FLUIDE, HQE) – BATISERF (STRUCTURE) – MICHEL FORGUE (ÉCONOMISTE) – CET AB (VRD)

**PROGRAMME :** RENOUVELLEMENT URBAIN

**CARACTÉRISTIQUES :**

SURFACE : 160 HA  
SHON : 700 000 M<sup>2</sup>

**MONTANT TRAVAUX :** 98 000 000 € HT

SOURCE : [BASSINS-A-FLOT.FR](http://BASSINS-A-FLOT.FR)

### UN PROJET AMBITIEUX

C'est sûrement le qualificatif qui résume le mieux les enjeux du nouveau quartier des Bassins à flot. Un territoire d'environ 160 hectares appelé à devenir le trait d'union privilégié entre Bordeaux et son agglomération, la rive gauche et la rive droite.

Pour cela, les Collectivités engagées (Communauté Urbaine de Bordeaux et Ville de Bordeaux) dans le projet ont approuvé, en 2010, un programme d'aménagement d'ensemble (PAE), qui prévoit, notamment, le développement d'équipements publics à hauteur de 124 millions d'euros... Des installations de proximité indispensables à la vie d'un nouveau quartier (écoles, crèches, équipements sportifs...) mais aussi de nombreux espaces publics à créer ou à requalifier.

Bordeaux Métropole, qui porte le projet, aménage l'ensemble des espaces publics (voies, sentes, places) et développe parallèlement une offre étoffée de transports collectifs (bus en site propre, tramway) et de déplacements doux (piéton, vélo).

La Ville de Bordeaux, construira tous les équipements de proximité nécessaires à la vie du quartier ainsi que la future Cité du Vin. Ce dernier projet a mobilisé une dynamique partenariale d'envergure : plus de 60 millions d'euros collectés auprès de l'Europe, des Collectivités, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la future Cité du vin de Bordeaux et de nombreux mécènes. Il contribuera ainsi à la dynamique du quartier.

Enfin, de son côté, Bordeaux Port Atlantique contribuera à l'impulsion de l'activité économique et de l'emploi dans le quartier à travers une diversité de projets. Il envisage l'implantation de près de 70 000 m<sup>2</sup> dédiés aux commerces, au tertiaire et au nautisme le long de la rue Lucien Faure. L'accueil du port de plaisance sera amélioré et développé (jusqu'à 500 bateaux). Sur le Bassin n°1 (côté Garonne), le port étudie l'implantation d'activités industrielles et nautiques en plus du développement des péniches à quai.

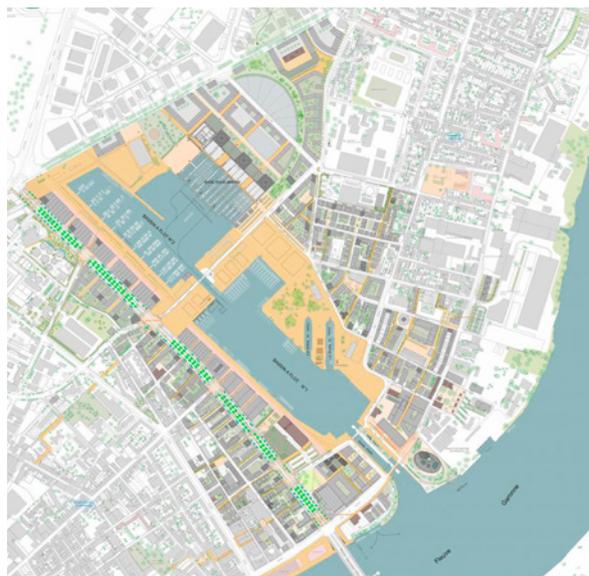
### CE PROJET D'AMÉNAGEMENT REPOSE SUR UNE TRIPLE VOLONTÉ

- Valoriser un potentiel foncier important, grâce à la reconquête de friches urbaines, longtemps restées en sommeil ;
- Développer un quartier mixte, qui mêle habilement logements, activités économiques et structures de loisirs ;
- Veiller à l'équilibre des opérations de logements, (61 % d'accession libre, le reste se partageant entre logement social et accession à prix maîtrisé), tout en favorisant les énergies renouvelables et la mobilité durable.

Pour Nicolas Michelin, architecte-urbaniste conseil qui a imaginé les Nouveaux Bassins à flot, le quartier est avant tout atypique, soufflant "le chaud et le froid", une chose et son contraire. Atypique d'abord, car le territoire semble délaissé et le patrimoine dégradé. Or, il concentre tout de même une certaine activité, avec des petites PME un riche tissu associatif...

Atypique aussi de par sa "personnalité", à la fois imposante et poétique, entre le béton de la base sous-marine et l'univers maritime.

Atypique enfin, car il est voué à devenir un lieu de passage, avec le nouveau pont reliant le quartier Brazza rive droite, alors que pendant des années, il était considéré comme aux portes de la ville. Le quartier est désormais un secteur central bien desservi.



Dans son projet de réaménagement, Nicolas Michelin a voulu conserver cette dialectique "Yin/Yang", en jouant sur les contrastes, en mêlant les contraires, pour créer une vraie complémentarité.

Les lignes forces de son projet visent à créer un quartier qui tienne compte du génie du lieu et de son patrimoine historique. Ainsi, le nouveau site capitalise sur le patrimoine maritime du lieu, en intégrant – au niveau tissu urbain – les écluses, les ateliers du port, les formes de radoubs...

D'autre part, le nouveau "territoire-paysage" des Bassins à flot est destiné à accueillir à la fois habitations, entreprises, services, commerces, activités ludiques et culturelles... Autrement dit, il s'agit de faire cohabiter habitat durable, plaisance et activités économiques.



## 12. Le parc des Coteaux

### 400 hectares de Nature

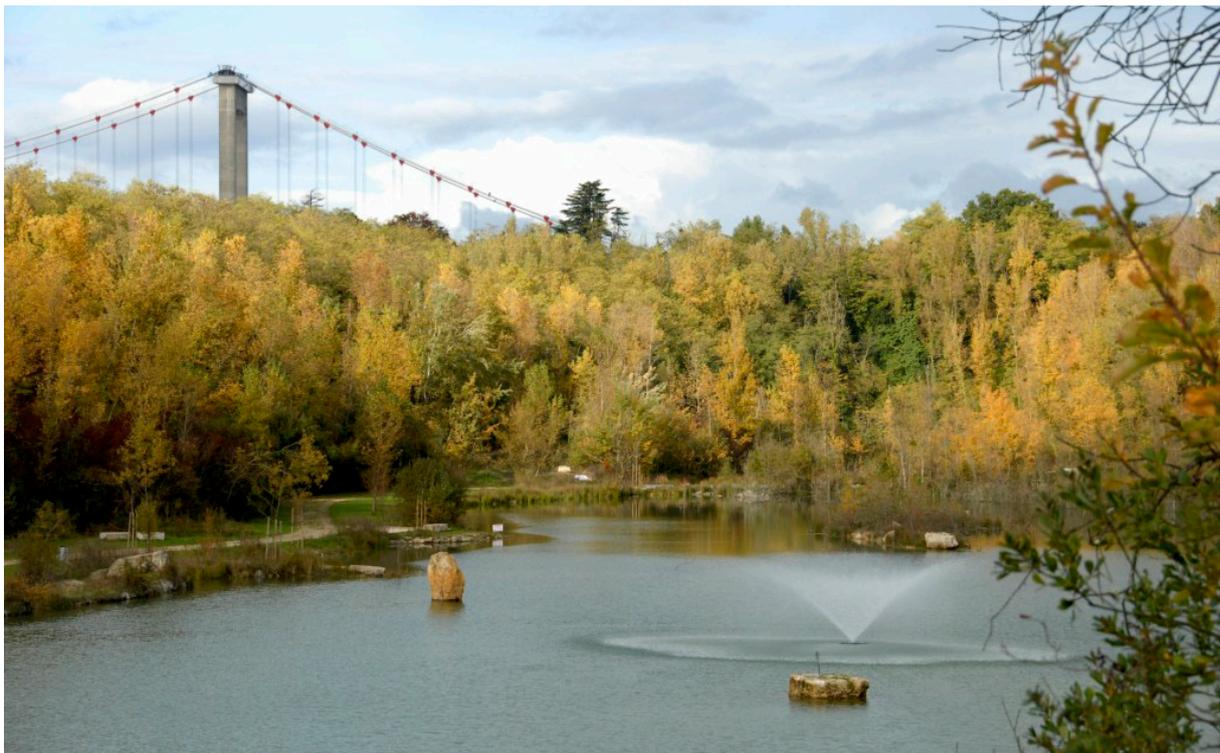
***Le parc des Coteaux est l'atout le plus immédiatement visible de la Rive Droite. Ses 400 hectares en surplomb de la Garonne constituent un fond de scène verdoyant, visible depuis les quais du centre-ville de Bordeaux.***

Le parc des Coteaux, accessible 24h/24 et 7j/7, offre aux habitants de la Rive Droite et de la métropole : 25 kilomètres de balades, des espaces naturels variés (bois, prairies, parcs, zones humides...) une dizaine de belvédères avec vues inédites sur Bordeaux, 1 ferme urbaine, 2 centres équestres, des terrains de sport de plein air et des équipements sportifs, des pôles culturels dont le Rocher de Palmer, un des lieux de diffusion artistique les plus fréquentés de l'agglomération, des centres de loisirs, des parcours santé, d'orientation, botaniques, des paysages sonores et des refuges permettant de passer une nuit ou davantage dans le parc des Coteaux. À chaque édition, panOramas, la biennale du parc des Coteaux, mêlant création contemporaine, art numérique et loisirs alternatifs, révèle un peu plus les trésors méconnus de ce parc aux multiples visages et les usages décalés, ludiques et innovants qu'on peut en faire...

L'aménagement des parcs et du fil vert se fait dans chaque ville, par étape, en lien avec la Métropole (passerelles et boucle verte). Les équipes des 4 villes travaillent par ailleurs depuis 2013 sur la gestion concertée et intercommunale du parc via le projet Parc LAB, animé depuis 2015 par un paysagiste-doctorant.

Le parc des Coteaux est pour la Rive Droite, un marqueur de transversalité fort. Composé de 10 parcs publics, répartis sur 400 hectares – dont 240 dans le domaine public – le parc des Coteaux est un projet mené par le Grand Projet des Villes de la Rive Droite (GPV). Débordant les limites du quartier et de la ville, il est une action militante contre le morcellement du territoire et joue un rôle de régulation et de médiation dans les mutations urbaines, de vecteurs d'échanges entre les villes, pour tous les habitants.

Initié en 2003 ce "grand projet" a fait l'objet d'un plan guide (Cabinet Clarac) suivi d'une étude fine de tracé et d'aménagement du Fil vert (Bourriette et Vaconsin) et de projets d'aménagements des divers parcs.



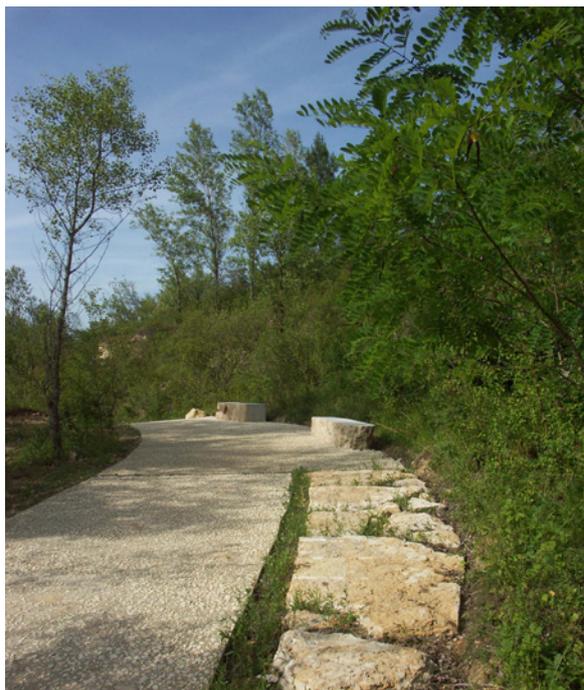
**Enjeux identifiés :** Le parc des coteaux est un lieu emblématique au même titre que les rives de la Garonne. L'ambition est de faire valoir ses potentialités en articulation du plateau et de la ville basse. L'enjeu est triple :

- Offrir aux habitants un espace urbain naturel de grande qualité
- Rendre ces espaces identifiables et accessibles à l'échelle de l'agglomération pour contribuer à la mise en œuvre de la Métropole durable
- Faire coexister et développer des usages différents et complémentaires ( culturels, nature sportifs loisirs)

**Objectifs poursuivis :** Mise en œuvre des principes d'aménagement, d'une gestion réfléchi dans un objectif de développement durable, d'un outil d'expression et de diffusion culturelle

**Typologie d'opérations :** Dispositif de gestion partagée, Mise en continuité du Fil Vert, Aménagement des grandes propriétés

**Résultats attendus (indicateurs) :** Unité et continuité du parc des coteaux, Identification des accès, Poursuite des aménagements, Intégration des sites dans la démarche 55 000 hectares pour la nature.



# 13. Le Parc de l'Ermitage, réconciliation de l'homme et de la nature

*Dans l'agglomération de Bordeaux le parc de l'Ermitage est un fabuleux enclos de nature issu d'une friche industrielle abandonnée. L'exploitation de la carrière par les Ciments Poliets jusqu'en 1975 a creusé le coteau calcaire proche du bourg de Lormont et laissé des fronts de taille, des talus stériles livrés au temps.*



**Ce site oublié par les hommes est aujourd'hui un jardin "extra-ordinaire". Livré aux dynamiques du vivant, cet espace hors du temps et dans la ville, est un paysage improbable, un chaos impressionnant et incongru.**

Il participe au Parc des Coteaux qui s'inscrit sur une faille calcaire et constitue les horizons boisés de la ville. Sa surface de 20 à 30 hectares en fait l'un des plus grands parcs de l'agglomération. Au cœur de la ville, son éperon rocheux est un point de mire.

Il a été créé en 2005, à la demande de la Commune de Lormont qui souhaitait l'ouvrir au public, aménager un plan d'eau permanent et créer un lieu de vie connecté aux rives de la Garonne, au bourg et aux quartiers populaires alentours.

L'équipe de maîtrise d'œuvre composée de l'Atelier Paysages Graziella BARSACQ, du GERECA Ecologues et de ECCTA bureau d'études, complétée par l'Architecte Fabien PEDELA-BORDE a mené dans un premier temps des études d'expertises, afin de réaliser un état des lieux très précis des milieux écologiques, des usages, des parcours possibles et des vues panoramiques impressionnantes. Il a fallu aussi comprendre pour mieux la révéler cette histoire humaine, de labeurs, héritage industriel.

Avec le temps un monde sauvage et fascinant s'est glissé là, dans l'entrechoc de panoramas exceptionnels sur la Garonne, la ville, le pont d'Aquitaine qui émerge des frondaisons, avec le bruit des bateaux ou des trains qui passent et que l'on ne voit pas...





### VIVRE L'IMMERSION DANS LA NATURE

Ici l'aléatoire de la renaturation mêle les plantes vagabondes transportées par les vents comme l'arbre aux papillons, les cotonéasters échappés des jardins, les fruitiers sauvages des anciennes "Joualles" ou les plantes exotiques des parcs disparus.

Des milieux se constituent et recouvrent les terres stériles selon les expositions, le relief, le sol et les infiltrations d'eaux. Les bois d'acacias ourlent les franges urbaines et se mêlent aux anciens chênes verts. Les pelouses calcaires à orchidées s'installent sur les pentes arides et la garrigue à coronilles profite des éboulis.

Cet espace hors d'échelle et hors du temps; lac perché aux creux de la roche, marécages, éboulis, garrigue, pelouses rases... est un refuge pour l'Euphrase de Jaubert (Odontite Jaubertiana ) petite herbe rare du bord des chemins.

Face à un site aussi complexe et fort, il a été proposé des interventions minimalistes et contemporaines qui révèlent et mettent en tension richesse écologique et histoire des hommes. Toutes nos interventions s'inscrivent dans un processus de compréhension et de préservation des dynamiques du vivant mais aussi de création de la biodiversité.

Il a fallu trouver l'équilibre entre préservation et découverte par le public. Il a fallu tailler dans la matière vivante pour créer des ouvertures dans les bois et dégager des prairies conviviales sur les hauteurs. Ouvrir des chemins pour traverser la diversité des milieux, des ambiances, s'immerger dans le chaos végétal.

Un grand plan d'eau a été creusé au cœur du site pour magnifier la corniche de marne bleue inaccessible qui abrite les orchidées rares. En face, une grève en pente douce est modelée, semée d'une prairie pour accueillir les flâneurs. Ses rives sont plantées d'une collection de saules et de roselières transplantées. Elles créent des milieux propices aux développements des frayères à poissons, limitent l'érosion et offrent un jardin d'eau fleuri, vivant, protecteur.

Une cascade fait barrage, régule et oxygène les affleurements de la nappe phréatique qui s'écoulent sur la dalle calcaire. Le petit marécage avec les vasières a été conservé au creux des terrils, il abrite les oiseaux d'eau. Des mares ont été aménagées et vite envahies par une profusion de plantes aquatiques, de petits reptiles et de batraciens parfois rares.

### UNE PLONGÉE DANS LE VERTIGE ET L'ABÎME DU SITE, HORS DU TEMPS DE LA VILLE

La carrière est une gigantesque coupe géologique, un basculement dans le temps. Les falaises calcaires incrustées de fossiles dévoilent le temps où la mer avait tout englouti. Tracés dans les coulées d'argiles ocre, des parcours longent les pelouses rases au rythme accéléré des grands emmarchements de béton.

Un escalier vertigineux en équilibre sur sa poutre de métal dévale l'à-pic des falaises calcaires, appel vers le vide des corniches, et la surprise du lac. Ici le survol est un jeu, une mise à distance avec le socle rocheux et son cortège fragile de mousses, et de lichens. Plusieurs "tempo" exaltent le pittoresque, la vibration des couleurs et des matières, ou la puissance du ciel et de l'eau dans leurs effets de lumière.

Les traces ténues de l'héritage des hommes marquent l'artificialité. Les matériaux choisis bruts et rustiques tel le béton, le métal ou la pierre se confrontent et subliment la "nature". Des belvédères sont posés en équilibre sur les rebords du coteau, lieux de calme et de contemplation des soleils couchants de l'océan.

### UN PARC CONTEMPORAIN À L'ÉCOUTE DE LA NATURE

La friche est un milieu en évolution qui se ferme peu à peu, et tend vers la forêt. Pour éviter l'appauvrissement des milieux et favoriser cette biodiversité exceptionnelle, il doit être mis en place une gestion écologique différenciée à l'écoute des dynamiques du vivant. Elle accompagne et oriente les évolutions du site par une démarche d'écologie active sur le long terme.

Les pelouses calcaires sur lesquelles se développent les orchidées seront pâturées pour limiter l'évolution de la forêt et maintenir les ouvertures visuelles sur la vallée.

Les bois sont débroussaillés dans les secteurs que l'on veut rendre accessibles, et le sous bois est conservé, "impénétrables" dans les zones à préserver. Des clairières permettront de diversifier les milieux.

Trouver l'équilibre entre l'ouverture au public et la tranquillité des espaces naturels préservés, tel est l'enjeu de ce parc, au cœur de l'agglomération, où les nouveaux rapports Homme/Nature sont porteurs d'un projet écologique, social et culturel.

Les rythmes de la nature et le temps de la promenade se conjuguent pour offrir au quotidien une aventure poétique et sensible. Le parc se rêve au gré des rencontres de chacun, parcours ludique, initiatique.

## I4. Floirac - la ZAC des quais



**MAÎTRE D'OUVRAGE/AMÉNAGEUR :** BORDEAUX MÉTROPOLE

**MAÎTRE D'ŒUVRE :** ATELIER PETER MÜLLER

**ANNÉES :** FIN D'AMÉNAGEMENT PRÉVU EN 2020

**SURFACE DE LA ZAC :** 45 HECTARES

**NOMBRE D'HABITANTS ATTENDUS :** 3000 HABITANTS

800 EMPLOIS ENVIRON

1400 LOGEMENTS (+ DE 550 DÉJÀ RÉALISÉS)

50% DE LOGEMENTS EN ACCESSION LIBRE

15% DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

35% DE LOGEMENTS EN ACCESSION AIDÉE

**ÉQUIPEMENTS :** 1 GROUPE SCOLAIRE, 1 GYMNASE,  
1 SALLE DE SPECTACLE DE 11 000 PLACES, 1 PARC PUBLIC  
DE STATIONNEMENT DE 960 PLACES, 1 POLYCLINIQUE

**ACTIVITÉS ET COMMERCE :** 9000 M<sup>2</sup> DE BUREAUX,  
30 000 M<sup>2</sup> DE LOCAUX D'ACTIVITÉS, 1900 M<sup>2</sup> DE COMMERCE

*Distante de 2,5 km du pont de Pierre et de 1,2 km de la rocade, la ZAC des quais bénéficie d'un emplacement privilégié dans la métropole. Sa proximité avec le centre-ville de Bordeaux sera prochainement accentuée après la construction du pont Jean-Jacques Bosc sur lequel transitera un transport en commun. Projet d'aménagement d'envergure (43 ha), ce nouveau quartier respectueux de la qualité paysagère des lieux allie un mélange de formes urbaines favorisant le plaisir et la douceur de vivre en ville.*

Le parti pris de l'aménagement s'inscrit dans une démarche de développement durable, liée à une bonne gestion des eaux pluviales, en facilitant notamment l'infiltration des eaux de pluie dans le sol :

- par le traitement de l'Avenue Promenade en noue paysagère, grande coulée verte, jardin des milieux humides
- par la limitation des surfaces imperméables et l'utilisation de matériaux de sols poreux

Le choix des essences a été réalisé en prenant en compte l'économie en eau et la simplicité de gestion : les végétaux appartiennent aux palettes végétales du coteau et des anciens marais, plantes rustiques qui perpétuent une ambiance de ville jardin.

Les techniques des plantations participent aussi à ces préoccupations environnementales :

- les amendements et engrais d'origine organique qui améliorent la structure du sol et sa vie microbienne
- le paillage en copeaux de bois qui favorise la reprise des plantes en économisant l'eau, en réduisant la concurrence avec les adventices.



### L'avenue promenade et la noue paysagère

L'avenue Promenade a une emprise de 45 mètres, elle est bordée de deux rues à sens unique plantées sur les trottoirs d'arbres de haut jet mais au feuillage léger, les arbres aux 40 écus (Ginkgo Biloba).

Au centre de l'avenue, une promenade est plantée le long d'un ouvrage hydraulique paysager, la noue dont l'emprise est libre pour un futur transport en commun en site propre et pour le passage de la piste cyclable, soit 29 mètres de coulée verte.

L'Avenue est séquencée par des rues traversantes en trois parties, il est prévu d'élargir les passages surélevés des rues pour créer des "belvédères" sur la noue plantée.

Ces ouvrages hydrauliques sont traités en gabions de calcaire.

Tous les éléments rapportés dans le sens de l'écoulement linéaire de l'eau, seront traités de façon contemporaine et technique, comme la cunette de la noue réalisée; Les bancs qui longent la noue, les bordures, les dalles et pavés seront en éléments modulaires de béton, avec des joints gazon.

La noue est plantée d'une collection de saules de hauteurs variables, avec quelques aulnes et frênes.

Les massifs sont composés de plantes de milieux humides.



# I5. Floirac - les étangs

## Parc Eugène et Denis Buhler

**BORDEAUX** | 2007-2013

**MAÎTRE D'OUVRAGE** : BOUYGUES IMMOBILIER

**MISSION** : MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE

**ÉQUIPE** : SIGNES / ARTELIA

**SURFACE** : 5 HA

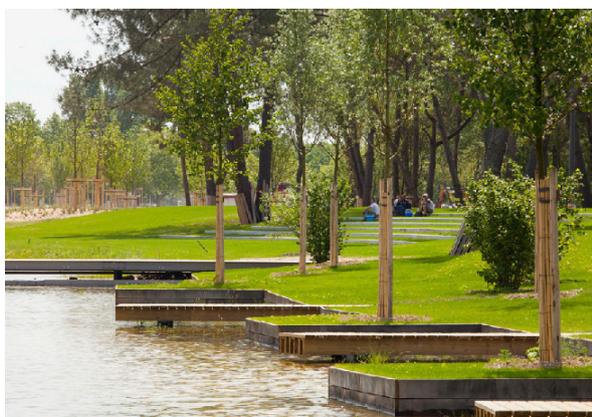
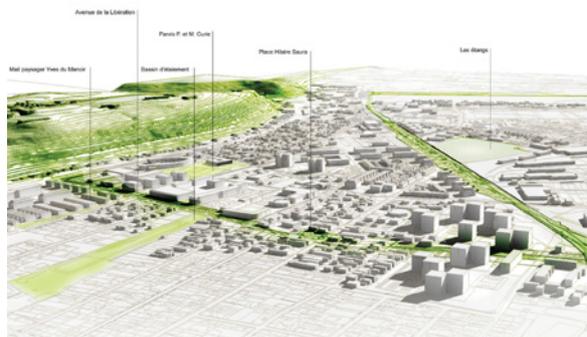
**MONTANT DES TRAVAUX** : 1,5 M€

*Sous traitance de Signes paysages à Signes ouest. Intervention de Lina Singer en tant qu'Associée et Gérante de l'agence Signes ouest / Conceptrice du parc*

Situé au cœur du secteur de Bordeaux Nord, le site d'implantation du parc Buhler était constitué d'espaces en friche bordés d'infrastructures routières.

Pour ce parc d'une surface de 5 hectares, notre volonté a été d'affirmer un axe majeur entre la Garonne et les Jalles, en réintroduisant un élément caractéristique du territoire : l'eau.

Le parc participe à la création d'un corridor écologique capable de lier plusieurs échelles de paysages. Il offre une nouvelle promenade vers le nord et un lieu d'agrément inter-quartiers.



## Renouveau urbain

**FLOIRAC** | 2013-2014

**MAÎTRE D'OUVRAGE** : VILLE DE FLOIRAC

**MISSION** : MAÎTRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE

**ÉQUIPE** : BLP / SIGNES / I3C / ANNE BUREAU

**SURFACE** : 5HA

**MONTANT D'ÉTUDES** : 5,5M€

*Intervention de Lina Singer en tant qu'Associée et Gérante de l'agence Signes ouest. Responsable des aménagements paysagers*

Le projet d'aménagement des espaces publics du Bas-Floirac a pour ambition de créer de réelles articulations entre les différents espaces publics recomposés, tout en tissant un lien entre l'existant et le futur, entre les projets en marche et le tissu immuable. En suivant cette démarche, Signes a, dans son intervention, préservé l'esprit du site. L'analyse macrogéographique a permis de mettre en évidence les lignes de force du grand paysage, et de composer, sous la forme d'une grande promenade paysagère, un lien réel entre les différents lieux d'intervention, de l'avenue de la Libération au site des Etangs. Ce lien s'établit d'une part par la réintroduction d'une végétation dense et aléatoire des coteaux à la place Hilaire Saura, pouvant être poursuivi à terme jusqu'à l'avenue Cassagne.

# 16. Jardin botanique

**PROGRAMME** : AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN BOTANIQUE, CONSTRUCTION DE SERRES ET DU MUSÉE

**MO** : VILLE DE BORDEAUX

**AVEC** : MOSBACH PAYSAGISTES MANDATAIRE, JOURDA ARCHITECTES, PASCAL CONVERT ARTISTE

**CALENDRIER** : 1999/2006

**SUPERFICIE** : 4,7 HA .

**COÛT** : 9,15 M€ HT.

## Le paysagiste

Le projet d'un nouveau jardin botanique à Bordeaux provient de la rencontre entre une recherche d'extension d'un site exigu en centre-ville et de la nécessité d'un jardin pour le nouveau quartier de la Bastide. Les réponses attendues par le conservateur du jardin botanique devaient faire la démonstration de la diversité des milieux naturels de la région du grand bassin aquitain, en écho à l'écologie et de l'inventivité des cultures agronomiques du monde, en écho à l'ethnobotanique.

Une structuration modulaire inspirée des trois grandes vocations du Jardin : exotique (jardin urbain), ethnobotanique (champ de cultures) et écologique (galerie des milieux), ouvre le champ des probabilités de combinaisons de jardins à l'infini.

Des vastes étendues, nous avons retenu pour le champ de cultures le geste de la scarification des sols.

Les écoulements répétés d'une irrigation par infiltration dessinent l'aire d'enracinement.

Les billons et les lâchés d'eau successifs à la sortie de l'hiver sont relayés par la levée des pousses vert tendres au printemps. Les rythmes alternés des cultures orchestrent ici plus qu'ailleurs les différentes apparitions du jardin.

Dans la galerie des milieux les stratifications de sol exposent les mouvements d'installation géologique, pédologique et végétale. L'évolution des milieux y est linéaire dans le sens d'une installation progressive des milieux naturels dans le temps, qu'il faudra 'construire' en les miniaturisant.

Les installations aux différentes échelles - micro (les bryophytes des strates de sols) et macro (les cortèges de végétaux supérieurs)-, aux différents rythmes -évènementiels (le champ de culture) et permanents (le parc arborescent)- introduisent en continu de nouvelles apparitions de paysages et de fait de nouvelles interprétations et appropriations.



## L'architecte

Le programme "architectural" du jardin se compose de serres, de "boîtes" et de "cailloux". Les premiers éléments sont conçus comme des "blocs de verre" qui constituent la façade principale, vitrine de l'établissement. D'une volumétrie très simple, ils dominent l'ensemble du projet à une hauteur de 8,40 mètres et soulignent ainsi les spécificités (échelle, volume, ...) des végétaux selon les trois climats qu'ils abritent. Leur ossature faite de troncs d'arbre offre une grande modularité, leur permettant de s'adapter à d'éventuelles exigences programmatiques. La façade Nord de cette cité des plantes, en retrait de la voirie, est très découpée et souligne l'image forte des serres.

Les autres composants présentent des volumes plus souples, assemblage flexible des "boîtes et cailloux". Ils se développent sur un mode plus organique, plus "naturel", se connectant les uns aux autres selon les nécessités fonctionnelles. Les "boîtes", réalisées en charpente et bardage bois, offrent des volumes très simples, facilitant ainsi le travail de conception du parcours muséographique. A contrario, les "cailloux" réalisés en béton projeté sur résille métallique sont destinés à abriter des éléments de programme indépendants. Leur architecture signifie au visiteur dès l'abord du bâtiment, que l'espace qu'ils vont visiter est particulier et dévolu à la nature. Entre les serres et les bâtiments, des patios contribuent à la souplesse de l'agencement des volumes et à l'enchaînement des perspectives.

SURFACES : 2 900 M<sup>2</sup> SHON - COÛT : 3 M€

# 17. Le parc aux Angéliques

**ÉTAT DU PROJET :** EN COURS

**LOCALISATION :** BERGES DE LA RIVE DROITE (LA BASTIDE)

**DÉBUT DU CHANTIER :** FIN 2010

**FIN DU CHANTIER :** 2017

**NATURE DU PROGRAMME :** RÉAMÉNAGEMENT/AGRANDISSEMENT

**MONTANT DES TRAVAUX :** 6 490 334€

**FINANCEMENTS :** VILLE DE BORDEAUX, UNION EUROPÉENNE (FEDER), CONSEIL RÉGIONAL, CONSEIL DÉPARTEMENTAL, BORDEAUX MÉTROPOLE

**MAÎTRE D'ŒUVRE :** MICHEL DESVIGNES

**MAÎTRISE D'OUVRAGE :** VILLE DE BORDEAUX ET AGENCE MICHEL DESVIGNE (ASSISTANT MO)

*Situé sur d'anciens terrains rachetés par la ville de Bordeaux au port autonome, le Parc aux angéliques est en cours de réalisation sur la rive droite de la Garonne. Il va progressivement conquérir les berges jusqu'en 2017 pour rejoindre le pont Chaban-Delmas et achever une boucle reliant les deux rives avec le pont de pierre. Les travaux se déroulent au fur et à mesure de la libération des terrains par les entreprises, au terme de leur autorisation d'occupation temporaire.*

## LE PROJET

L'agence Desvigne, paysagistes a contribué à l'établissement d'une sorte de plan directeur et un plan-guide pour les rives de la Garonne. Les études de cas ont donné la mesure des différents "tissus" composant la ville, de leur transformation possible. L'esthétique développée a vocation à s'étendre à l'échelle du territoire. Ils ont défini les dimensions nécessaires à ce paysage comme préalable aux modifications des règles de constructibilités (pour l'élaboration du PLU)

### Projet d'aménagement des territoires de la rive droite :

La transformation de la rive droite, comme toute mutation urbaine, durera plusieurs dizaines d'années. Dès l'origine le projet prévoit un processus très pragmatique de substitutions progressives : suivant les opportunités, chaque surface vacante doit être immédiatement plantée.



Le parc aux Angéliques concrétise une idée qui prend du sens dans la société contemporaine : comment une ville renonce à construire des dizaines d'hectares en centre-ville au profit d'un parc, d'un fleuve, d'un grand espace public, en recomposant et en densifiant ses quartiers derrière. Texte de Michel Desvigne in *Bordeaux-chronique métropolitaine 1995-2017* - CUB édition Olivia Barbet-Massin

Les arbres sont des éléments clés de la structure du Parc aux angéliques. Ils sont plantés en bandes perpendiculaires à la Garonne, accompagnées de cheminements verts. Le paysagiste Michel Desvigne a prévu la réintroduction de 45 000 plantes appartenant à des espèces indigènes, dont des frênes, des érables, des merisiers, des charmes.

De vastes prairies rustiques ou fleuries ont été aménagées pour accueillir les promeneurs aux beaux jours. Les eaux de ruissellement sont directement renvoyées vers ces parties plantées pour éviter de venir surcharger le réseau d'assainissement.

La voie pavée existante est conservée. Future voie traversante du parc, elle sera doublée d'une piste plane apte à recevoir les personnes à mobilité réduite et accompagnée d'un éclairage public. Enfin, l'accès aux pontons sur la Garonne est maintenu, pour accueillir une éventuelle navette fluviale.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Parc aux angéliques se veut exemplaire en terme de développement durable.

- il intégrera naturellement le site classé Natura 2000
- les berges seront intouchées
- les bâtiments existants seront démontés
- l'espace rendu à la végétation contribuera à la prévention des risques d'inondations en créant des zones permettant un stockage provisoire de l'eau
- la gestion de l'eau sera optimisée, une désimperméabilisation maximale des sols est prévue de façon à favoriser l'infiltration sur le site
- l'utilisation de végétaux indigènes adaptés au sol et au climat ne nécessitera, une fois la reprise assurée, que très peu d'arrosage en évitant l'utilisation de produits phytosanitaires.

# I8. Saint-Vincent-de-Paul

## Habiter un territoire inondable

AVEC L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX

*L'exercice présenté par les étudiants de deuxième année de l'école nationale supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux a pour cadre la commune de Saint-Vincent-de-Paul, située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Bordeaux, à l'entrée de la presqu'île d'Ambès.*

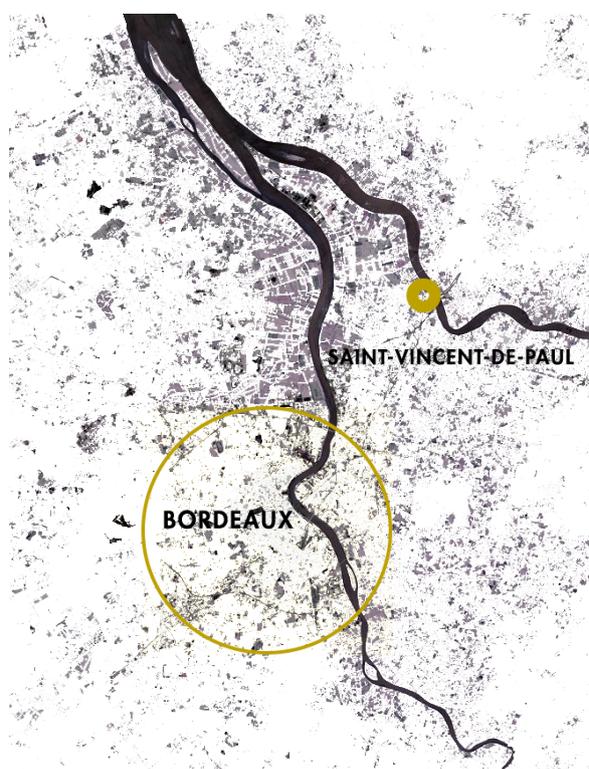
Cette commune s'inscrit dans une portion de territoire où les contraintes d'exposition aux risques d'inondation ont considérablement restreint la constructibilité.

S'il existe une réserve de capacité, celle-ci est limitée et doit être au service d'une vision et d'un projet global, traité selon trois axes majeurs :

- Installer le bourg dans une relation harmonieuse avec son territoire et envisager sa place dans la Métropole en valorisant ses ressources paysagères, celles-ci témoignant d'une relation spécifique entre espaces habités, espaces agricoles et espaces naturels.
- Développer une capacité d'accueil limitée, mais permettant d'améliorer son attractivité en intensifiant les espaces publics, les urbanités et les ressources de proximité. En outre, mieux structurer le bourg en apportant une qualité résidentielle tout en renforçant le noyau villageois.
- Inscrire toute cette démarche au cœur d'une gestion des risques en imaginant de nouvelles manières d'investir et d'habiter un territoire inondable.

Nous verrons ici comment les étudiants paysagistes se sont saisis de ces problématiques entre développement métropolitain, valorisation communale et risques naturels. Les propositions explorent les possibilités de recomposition du bourg, engageant des outils programmatiques et d'aménagements, de changements d'usage, de reconstruction, de densification, ainsi que des stratégies de valorisation/gestion d'espaces naturels et maraîchers à proximité du bourg.

Cet atelier a été réalisé en partenariat avec le Service de la Direction de la Nature de Bordeaux-Métropole.



# 19. Grand site de la Dune du Pilat



**Le Grand Site de la Dune du Pilat, situé à l'entrée du Bassin d'Arcachon sur la commune de La Teste de Buch, en Gironde, est un des plus remarquables paysages de France.**

Appartenant aux dunes côtières d'Aquitaine, la plus haute dune d'Europe se déplace de 1 à 5m par an vers l'est sous l'influence des vents dominants et des marées. Ainsi, elle recouvre peu à peu le massif forestier attenant (forêt usagère).

Ses dimensions hors normes (55 millions de m<sup>3</sup>, 2,9 km de long, 616 m de large et 110 m de haut) et le panorama qu'elle offre génèrent une émotion très forte et universelle pour ses visiteurs.

Phénomène géomorphologique en mouvement perpétuel et véritable "archive naturelle", la dune du Pilat constitue un vaste sujet d'études pour la communauté universitaire et scientifique, en France et dans le monde. L'analyse des sédiments qui la composent permet de reconstituer les conditions environnementales en Aquitaine au cours des 4 000 dernières années.

Plus de 6 800 hectares intégrant la dune et la forêt usagère – les deux monuments naturels du Grand Site – sont classés au titre de la loi de mai 1930. Appartenant au Réseau des Grands Sites de France, lieux d'exception reconnus au niveau national, la Dune bénéficie d'une notoriété et d'une attractivité incontestables.



Emblème touristique de la Nouvelle-Aquitaine, elle accueille deux millions de personnes chaque année. Le Grand Site n'en demeure pas moins un espace naturel fragile et vulnérable.

Afin d'accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions sans modifier l'esprit des lieux, il fait l'objet d'un programme de préservation et de mise en valeur porté par des acteurs publics dont le gestionnaire du site, le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat.

Ce projet de développement durable et de gestion pérenne s'inscrit dans le cadre d'une Opération Grand Site. Outil de la politique des Grands Sites, l'Opération Grand Site est la démarche proposée par l'État aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés soumis à une forte fréquentation.

Véritable projet d'intérêt général, l'Opération Grand Site de la dune du Pilat permet de redonner à ce site emblématique, toute sa dimension paysagère, culturelle et économique afin qu'il se positionne comme le point de convergence des espaces naturels et centres d'intérêts de son territoire.

Les 5 grands objectifs de l'Opération Grand Site de la Dune du Pilat :

- Préserver l'intérêt patrimonial du Grand Site
- Concilier sa protection et l'accueil du public
- Renforcer sa dimension culturelle et scientifique
- Ancrer la dune dans son territoire
- Assurer la gestion pérenne du site

Déclinée en actions concrètes, l'Opération Grand Site se traduit notamment par la mise en œuvre de procédures d'acquisitions foncières, l'amélioration du dispositif d'accueil du public, la création d'animations pédagogiques, le développement des outils de communication.

## 20. Bordeaux : la ville de pierre



***Au-delà de la grande façade des quais, la ville de Bordeaux se distingue par la valeur patrimoniale de son centre historique et des quartiers résidentiels qui l'entourent, constitués d'ensembles d'architectures composant la ville de pierre, reconnue aujourd'hui comme référence du paysage urbain d'agglomération.***

La beauté des paysages de la ville de pierre tient aux variations de la lumière sur le matériau, aux nuances de teintes, à la variété de la modénature et des sculptures qui donnent du relief aux façades. Le matériau défie les styles et les époques.

Afin de se doter d'un document d'urbanisme performant sur l'évolution de son patrimoine, la Ville de Bordeaux réalise, depuis septembre 2004, un recensement du paysage architectural et urbain.

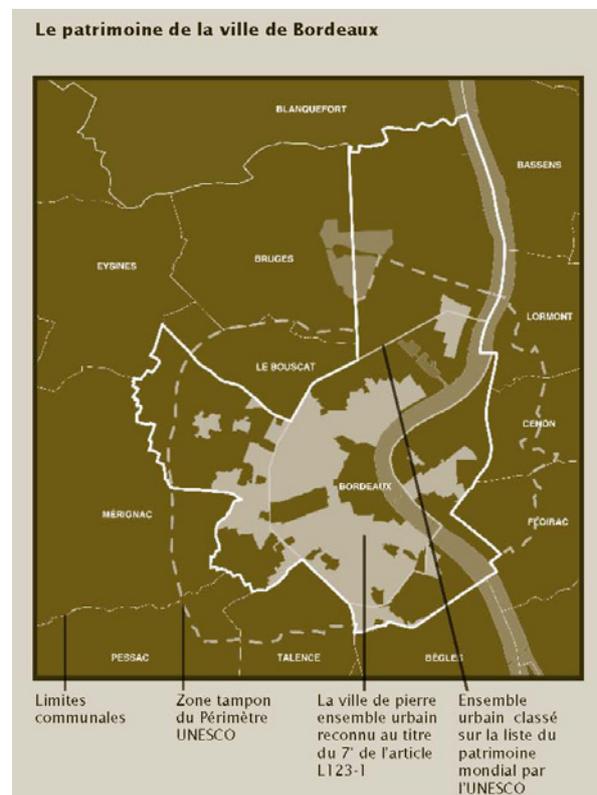
Le recensement ne se focalise pas sur les architectures les plus décorées ou le plus épurées, mais il prend en compte l'ensemble des paysages formés par les architectures.

L'architecture privée est très présente à Bordeaux et la maison bordelaise évolue au fil des époques mais elle garde, quel que soit le budget du propriétaire, un certain nombre de caractères communs.

Sur près de 40 000 parcelles, ce recensement distingue les immeubles, séquences bâties ou espaces verts qui doivent être préservés de ceux qui peuvent être, soit maintenus, soit remplacés, par des constructions nouvelles intégrées dans leur environnement.

Cette connaissance fine du territoire permet d'élaborer un règlement à la parcelle, fixant des mesures de protection adaptées des bâtiments et des espaces libres, ainsi que l'occupation au sol et la hauteur des constructions nouvelles.

Ainsi, la préservation de la qualité urbaine et patrimoniale est fixée dans le Projet d'aménagement et de développement durable.



La mission recensement du paysage architectural et urbain propose 11 balades sous forme de parcours commenté permettant facilement de découvrir l'histoire d'un quartier. Des promenades à lire et à vivre pour découvrir ou redécouvrir un patrimoine architectural et urbain, quotidien et domestique, désormais reconnu par l'Unesco.

EXTRAITS : CARNET D'UNE VILLE EN HÉRITAGE : LA PIERRE

## 21. Quais de la Garonne à Bordeaux

**SUPERFICIE :** 40HA

**MAÎTRE DE L'OUVRAGE :**  
COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

**CONCEPTION**

**ATELIER CORAJOU :** CLAIRE ET MICHEL CORAJOU  
PAYSAGISTES, PIERRE GANGNET ARCHITECTE,  
**ATELIER R :** ANOUK DEBARRE PAYSAGISTE, LAURENT  
DUPLANTIER ARCHITECTE; LAURENT FACHARD ÉCLAIRAGISTE;  
JEAN MAX LLORCA FONTAINIER, GABRIEL CHAUVEL PAYSAGISTE

**BUREAUX D'ÉTUDES :** ANNE-MARIE WERCKLÉ, JFL ARROSAGE,  
JEAN MARC CLUZEAU, PROJÉTUD

**CHRONOLOGIE :**

1988-1994 PHASE DE RÉFLEXIONS  
ET CONCOURS D'IDÉES (LES DEUX RIVES)

1996 PREMIÈRES DÉMOLITIONS DE HANGARS.

1998 CONCOURS D'ARCHITECTURE.

1999 RÉHABILITATION HANGAR I4.

2000 PRÉSENTATION PROJET  
LES "QUAIS JARDINÉS" DE CORAJOU.

2007 TRAMWAY SUR TOUTE LA LONGUEUR DE LA FAÇADE-  
DÉPART DU CROISEUR COLBERT.

2009 FIN DES TRAVAUX.

**PRÉSENTATION DU SITE**

Le glissement progressif sur 30 ans du port de la ville centre vers l'aval du fleuve libère progressivement dans les années 80 une vaste emprise foncière. Dans ce contexte, les quais rive gauche constituent un des espaces les plus emblématiques de l'agglomération par la qualité du paysage urbain qu'ils constituent (4,5 km) et par leur patrimoine architectural. À partir de 1999, un grand projet d'aménagement est lancé sur cet espace, séquencé en cinq tronçons successifs. Quatre font l'objet d'un concours remporté par le paysagiste Michel Corajoud et destiné à "jardiner les quais" en les transformant en promenade urbaine. Une cinquième séquence réhabilite une série de hangars en ensemble commercial : *Quai des Marques*.

**DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE**

La mutation des quais demeure avec le tramway un des grands gestes emblématiques de la transformation de l'espace bordelais. Il ratifie d'abord une rupture historique, en devenant en lieu et place du port un parc urbain contemporain aux activités ludiques et touristiques. Dans un temps plus court, il incarne un autre retournement d'ampleur, le passage d'une ville vouée au tout automobile vers une ville à l'espace public partagé (piétons, cyclistes). C'est une rupture culturelle qui révèle une nouvelle urbanité comme le montre le succès inattendu du miroir d'eau, véritable symbole de l'appropriation de cet espace par le grand public.

SOURCES :  
[POPSU.ARCHI.FR](http://POPSU.ARCHI.FR)  
[SITE DE MICHEL CORAJOU](http://SITE DE MICHEL CORAJOU)



Gravure ancienne qui montre qu'à l'origine de la place, la Garonne était au droit du miroir d'eau projeté.

## 22. le ré-enchantement du parc Majolan à Blanquefort



**Le parc de Majolan et la forteresse de Blanquefort sont des lieux emblématiques du futur Parc intercommunal des Jalles.**

Le parc de Majolan est un voyage dans le merveilleux, un monde onirique, imaginé il y a plus d'un siècle par un père, Gustave Piganeau, pour sa fille Abéline. Un monde romantique, protégé, où la terre et l'eau se mêlent dans un labyrinthe d'ombre et de lumière, où les espaces se dématérialisent et se perdent dans l'abstraction des reflets : le miroir du lac, le ruban des rivières, les mouillères...

La dimension pittoresque et poétique de ce parc, trouve toute son expression dans la création surréaliste des plus belles "fausses grottes" d'Europe, œuvre des rocailleurs de l'époque, prolongées par des canyons à ciel ouvert, des ruines, où mosaïques et fers tout en arabesques annoncent l'Art nouveau.



Ici la perspective linéaire est abandonnée au profit d'une multiplication de points de vue, dans un parcours initiatique, où la nature est rêvée comme un voyage vers les Amériques ou l'Orient. Les essences exotiques sont mêlées aux espèces endogènes des milieux humides, aulnes, frênes, saules et peupliers; et accueillent les oiseaux migrateurs. À Majolan le thème du labyrinthe associé au mouvement est récurrent, autour de deux grandes rondes qui donnent le rythme et la musicalité du lieu.

Le parc de Majolan est ce monde rêvé étrange, un lieu d'extravagances et de créativité, qui permet de développer les champs de l'Art et de l'Imaginaire, entre respect du patrimoine et interventions contemporaines.

L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de l'Atelier Paysages Graziella BARSACQ, Fabien PEDELABORDE Architecte, GERECA Ecologues et de Jean Louis RECUR Ingénieur, Danièle JUSTES Artiste.



L'aménagement du parc est aujourd'hui, une nouvelle étape dans la démarche poétique et culturelle.

Une démarche de restauration préserve "l'esprit du lieu" par des interventions minimalistes comme les restitutions sur les folies, la replantation de l'Arboretum, le rétablissement hydraulique ou la recombinaison des tracés de la ronde des Contes.

Une démarche de rénovation, pour inscrire le parc dans la vie sociale contemporaine, par des créations/interventions modernes comme l'ouverture d'une grande prairie, le théâtre de verdure, la traversée de l'aulnaie marécageuse, le jardin d'eau du marais.

Le parc interroge les relations de l'homme à la nature. Le parc est tel un "cabinet de curiosités", un lieu d'observation de la biodiversité naturelle recréée, où le chemin balisé raconte les histoires ou laisse vagabonder.

## 23. Cité Frugès - Pessac



CITÉ FRUGÈS – QUARTIERS MODERNES FRUGÈS  
PESSAC, 1924 - FRANCE

**La construction des Quartiers Modernes Frugès entre 1924 et 1926, par les architectes Le Corbusier et Pierre Jeanneret, est à l'époque une véritable révolution, tant sur le plan de l'habitat social que sur celui de l'architecture.**

Elle est le fruit de la rencontre de deux personnalités. D'un côté, l'industriel sucrier Henry Frugès, curieux de toutes les innovations artistiques et architecturales du moment, acquiert "une vaste prairie entourée de bois de pins, pour y édifier une cité jardin" où il souhaitait loger des ouvriers. De l'autre, l'architecte et urbaniste audacieux, à l'esprit d'avant-garde, Charles-Édouard Jeanneret Gris, dit Le Corbusier, lequel avait déjà souvent abordé les problèmes liés à l'urbanisme, l'habitat collectif et les maisons standardisées.

Esthétiquement, elle est l'une des premières cités de maisons individuelles ouvrières réalisées dans le monde selon les canons de la nouvelle esthétique moderne. Techniquement, elle est un chantier d'expérimentation de la standardisation du bâtiment. Socialement, le projet vise à sortir le logement ouvrier de l'image pittoresque, ou misérabiliste dans lequel il était généralement confiné.

Le défi posé est celui de l'économie du projet par le recours à un module standard, auquel s'ajoutent une ou plusieurs travées supplémentaires, conduisant ainsi à l'élaboration de cinq types différents.

La Cité Frugès - Le Corbusier est classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2016.

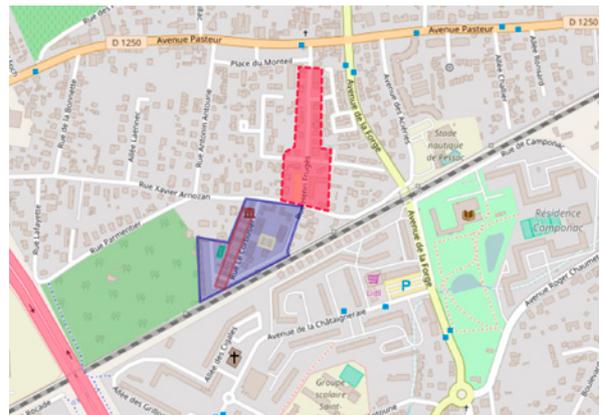


TEXTE : GILLES RAGOT  
CRÉDIT PHOTOGRAPHIES : NIKOLAS ERNULT, J-N KLAVER © FLC/ADAGP, 2014

LA MAISON MUNICIPALE LE CORBUSIER  
À PESSAC ACCUEILLE LES VISITEURS :  
- DU MERCREDI AU SAMEDI DE 10H À 13H ET DE 14H À 19H  
- LE DIMANCHE DE 14H À 19H

VISITES COMMENTÉES ET GRATUITES À CHAQUE DÉBUT D'HEURE. RÉSERVER AUPRÈS DU KIOSQUE CULTURE ET TOURISME AU 05.57.93.65.40.

ADRESSES, RUE FRUGÈS ET RUE LE CORBUSIER À PESSAC



# ADRESSES UTILES

## **APPART HÔTEL MER & GOLF CITY BORDEAUX**

21 Rue de Gironde, 33300 Bordeaux

[www.meretgolf.com](http://www.meretgolf.com)

## **LA CITE DU VIN**

134 quai de Bacalan 33300 Bordeaux

[www.laciteduvin.com](http://www.laciteduvin.com)

## **CAP SCIENCES**

Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 Bordeaux

[www.cap-sciences.net](http://www.cap-sciences.net)

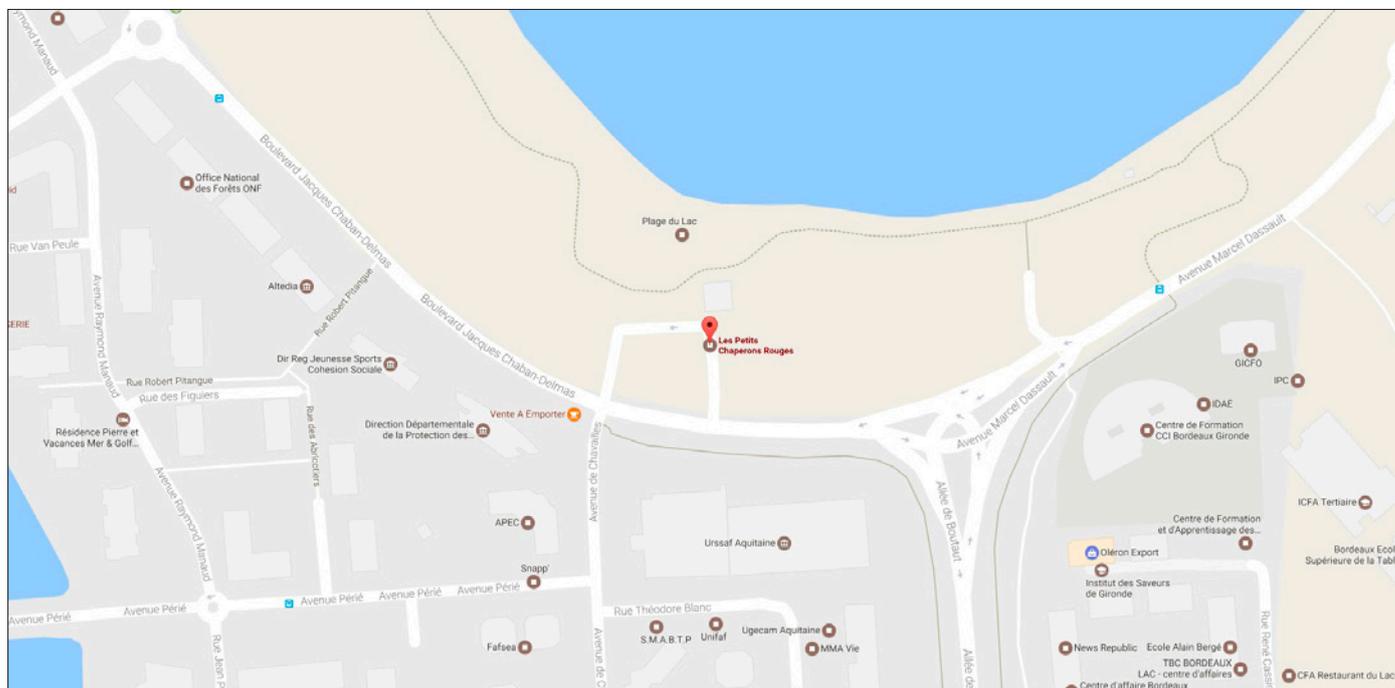
## **CHANTIERS DE LA GARONNE**

Parc d'Activités des Queyries, 21 Quai de Queyries, 33100 Bordeaux

[www.facebook.com/Les-Chantiers-de-la-Garonne](http://www.facebook.com/Les-Chantiers-de-la-Garonne)

[darwin.camp](http://darwin.camp)

## PLANS DES PIQUE-NIQUES



### JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN / LES PETITS CHAPERONS ROUGES (CRÈCHE)

9 Avenue Charles de Gaulle, 33000 Bordeaux

09 84 33 03 22



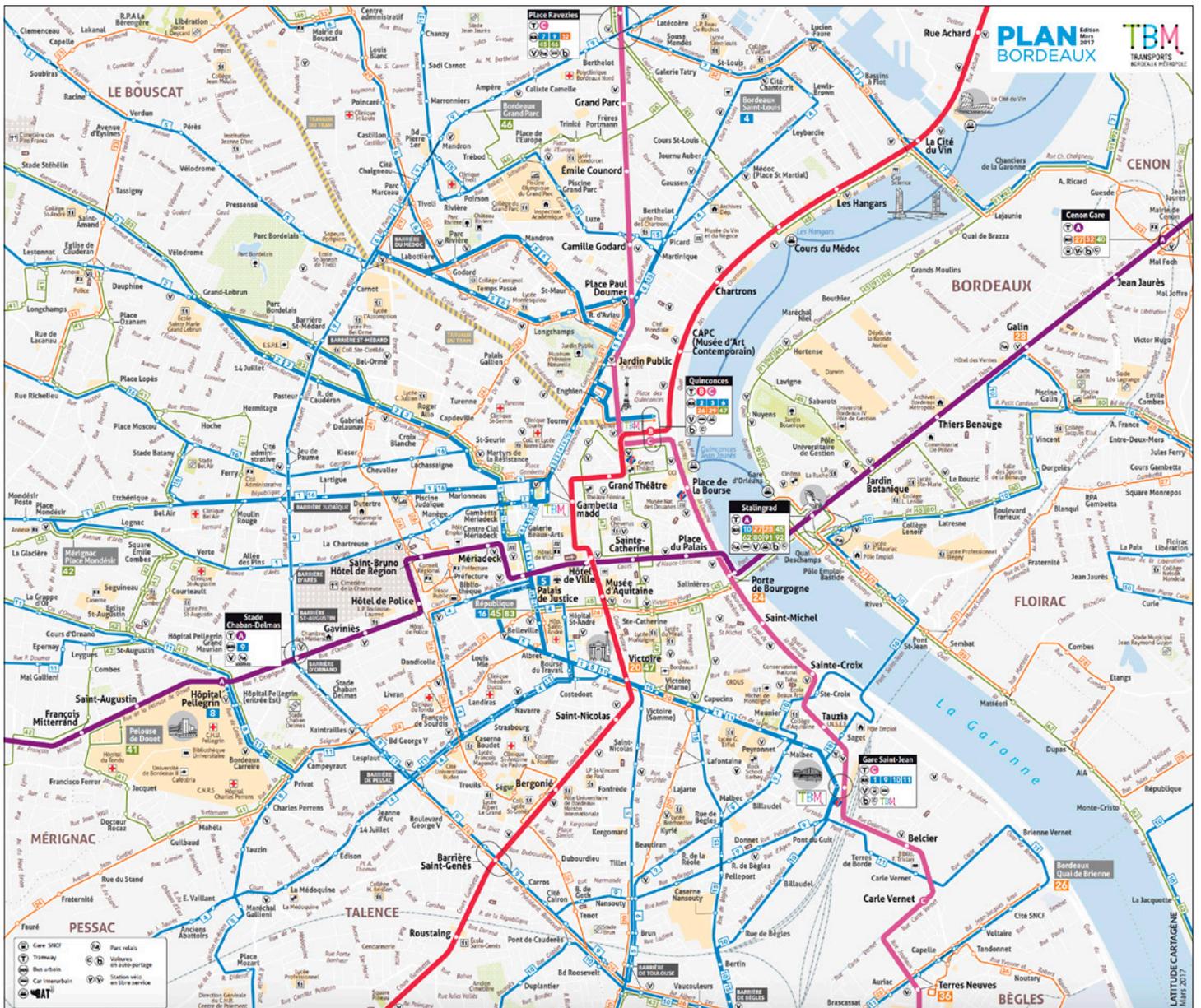
### VENDREDI 2 JUIN / LE CAFÉ DU PORT

1 Quai Deschamps, 33100 Bordeaux

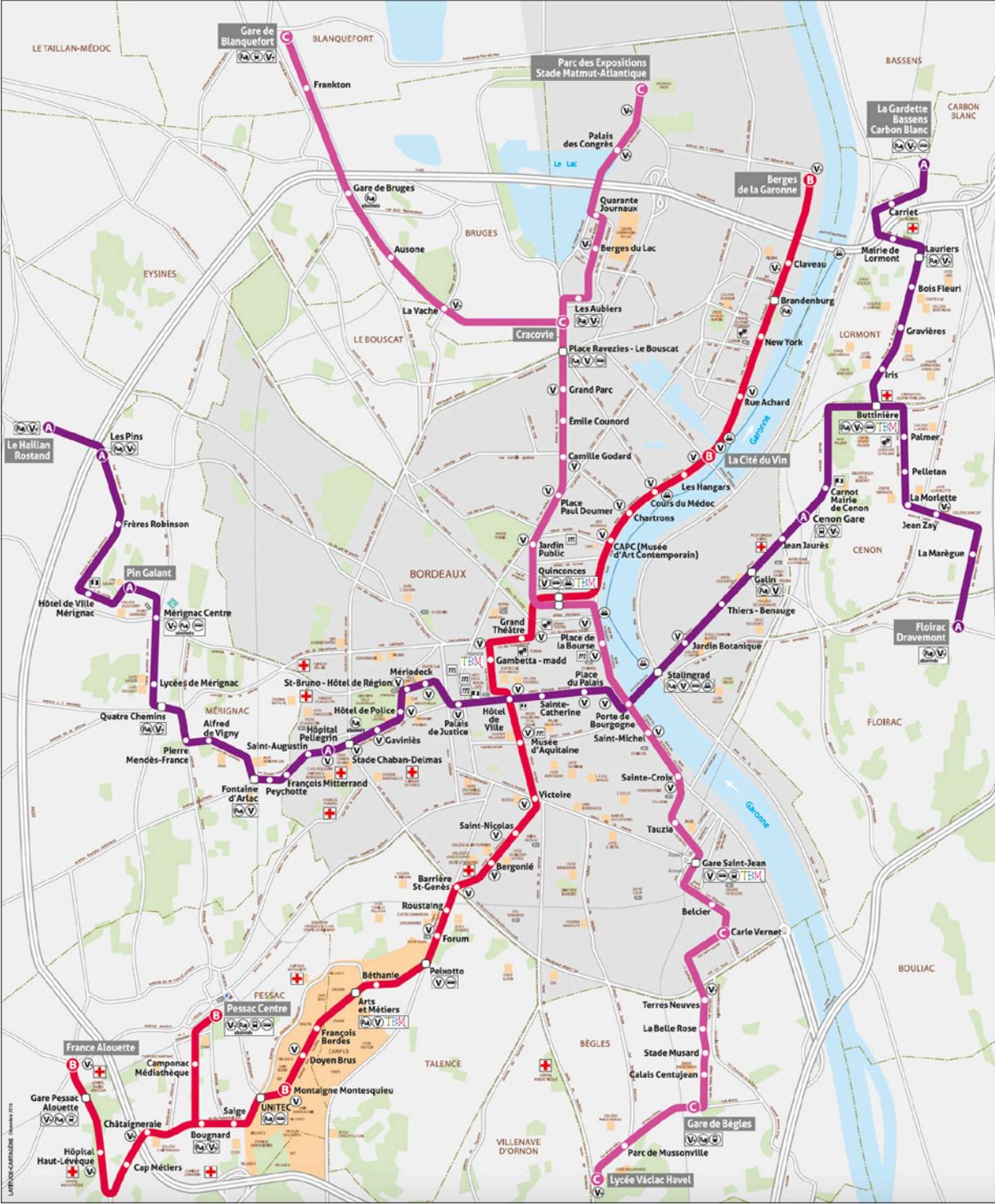
<http://www.lecafeduport.com>

05 56 77 81 18

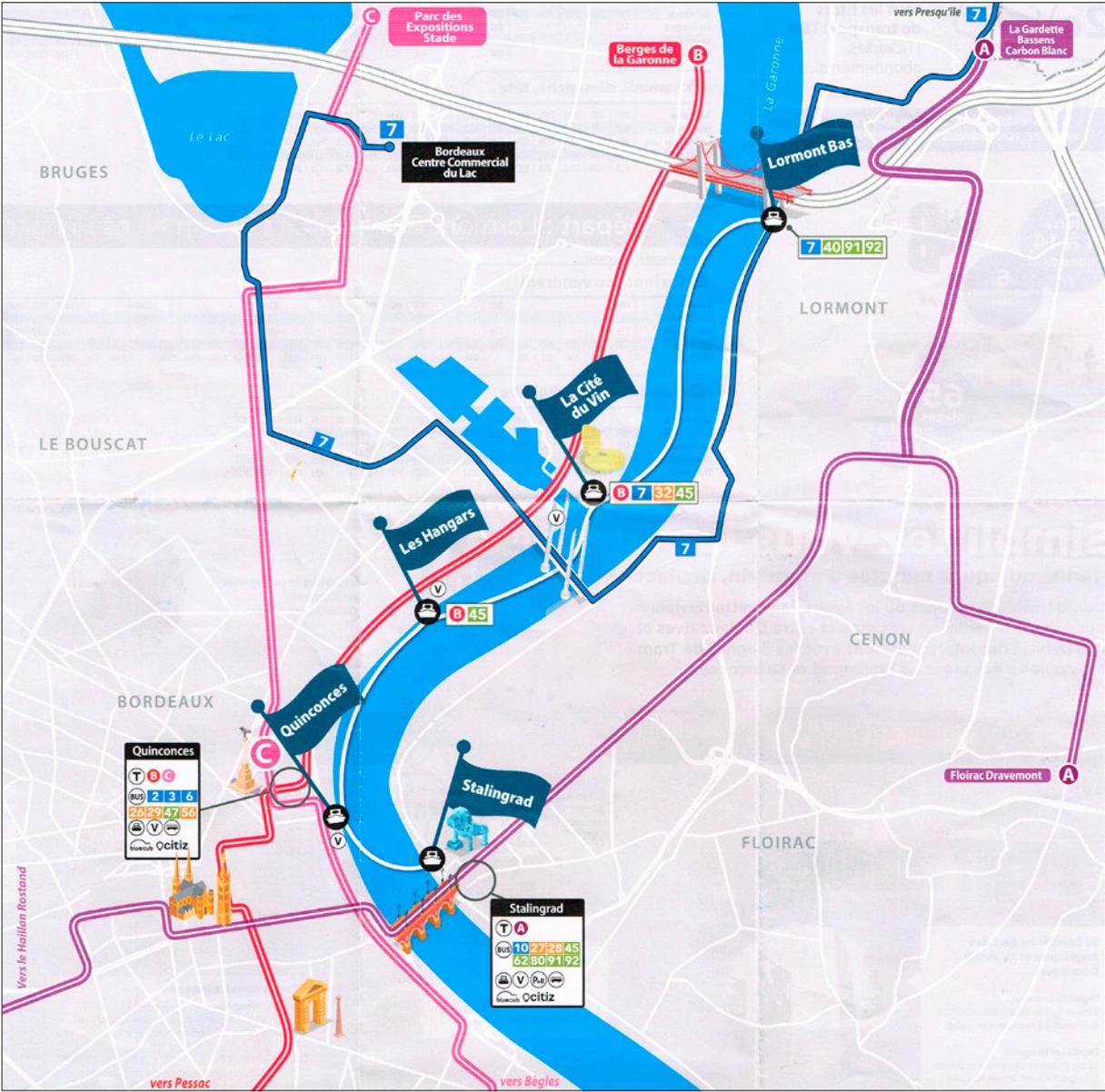
# PLAN DES TRANSPORTS BORDEAUX MÉTROPOLE



# PLAN DU TRAM



# PLAN DU RÉSEAU BAT



# BIBLIO

## LIVRES

**Grand Bordeaux et Gironde/Architecture contemporaines 1900-2014**, Archibooks et Caue de la Gironde, ISBN-10 : 2357332980

**GHI-Bordeaux Révolution au Grand-Parc**, 2016, ISBN : 978-2-36062-144-6

**Itinérances autour de Bordeaux, Carnet métropolitain**, Arc en Rêves/Éditions Sud-Ouest. 2011. ISBN-10 : 2817701208

**Bordeaux Chroniques métropolitaines 1995-2017**, Vincent Feltesse, Alain Juppé, Michel L-Charlus et Samuel Soriono, Editions Carré, 2013, ISBN : 10 : 2915755442

**VOIR, Guide de 15 opérations denses dont Blanquefort. CAUE 13**, ed.CAUE 13/Les Editions Générales, ISBN : 2-912074-28-2 ou téléchargement à [www.cauel3.fr](http://www.cauel3.fr)

**Les quais, Bordeaux 1999-2009**, Editions confluences/Arc en Rêve, ISBN : 978-2-35527-030-7

**Portrait de Ville, Bordeaux**, Cité de l'Architecture/IFA, Chantal Callais et Thierry JeanMonod, ISBN : 2-9161183-02-7

**Habiter Bordeaux la ville action**, Direction de Publication : Michèle Laruë-Charlus, ISBN : 978-2-7466-3680-4.

**Revue Urbanisme. N°58. Bordeaux nouveaux espaces**, Janvier 2017, ASIN : B01MR2JN4S.

**Bordeaux métropole, un futur sans rupture**, Patrice Godier et Marcel Roncayolo, 2009, ISBN-10 : 2863642227.

**Bordeaux en 101 sites et monuments – Le Festin hors-série**, juin 2016

**Revue Monumental. Dossier Bordeaux**, Janvier 2017, ISBN-10 : 2757704141

**Bordeaux et ses banlieues - La construction d'une agglomération**, Olivier Ratouis, Ed. Metis Presses, ISBN-10 : 2940406766

**Paysages 3 expositions**, Bureau Bas Smets, Édition spéciale en tirage limité à l'occasion des expositions à Anvers, Charleroi et Bordeaux, EAN13 : 978280520252

**Demain est aujourd'hui : Récit amoureux de Bordeaux**, Vincent Feltesse, Le Bord de l'eau 2014, ISBN-10 : 2356872442

**5 sens pour un bordeaux métropolitain**, Jean-Marc Offner et Olivier Gerstlé, Communauté Urbaine de Bordeaux LA CUB

**De la ville à la métropole 40 ans d'urbanisme à Bordeaux**, A'urba le festin, 2011

**Demain est aujourd'hui Récit amoureux de Bordeaux**, Vincent Feltesse, le bord de l'eau – bdl editions

**GPV Rive Droite Grand Projet des Villes**, Bassens – Lormont – Cenon – Floirac

**Majolan, l'enchanteur de Blanquefort**, Mollat

**Bordeaux Bassins à flot, Janvier 2014**, Bacalan Chartrons Le Lac, Direction générale de l'aménagement, mairie de Bordeaux

**Exposition les sentes aux bassins a flot**, nouveaux supports de déplacements dans la ville, Maison du projet des Bassins à flot, Bordeaux Métropole 2016

## SITES INTERNET

**Métropole de Bordeaux**

**55 000 hectares pour la nature : synthèse de la démarche**

**25 parcs et espaces naturels**

**Les grands projets urbains de la métropole bordelaise 2016**

**Agence d'urbanisme : [aurba.org](http://aurba.org)**

**50 000 logements autour des axes de transports**

**Ecole ENSAP Bordeaux : Travaux de diplômés**

## LIEUX ET SITES À VISITER

### **ARC EN RÊVES CENTRE D'ARCHITECTURES**

7 rue Ferrère, 33000 Bordeaux

[www.arcenreve.com](http://www.arcenreve.com)

### **LA FABRIQUE DE BORDEAUX MÉTROPOLE**

[lafab-bm.fr](http://lafab-bm.fr)

**BORDEAUX MÉTROPOLE : 55000 M<sup>2</sup> pour la Nature** : [doc synthèse](#)

### **A'URBA, agence d'urbanisme de Bordeaux**

[www.aurba.org](http://www.aurba.org)

### **CHEMETOFF BLANQUEFORT MAISONS À PATIOS « LA RIVIÈRE »**

[la rivière Blanquefort](#)

[le foncier invisible Blanquefort](#)

### **À FLOIRAC**

[www.ville-floirac33.fr](http://www.ville-floirac33.fr)

[Le Fil Vert](#)

### **ZAC des quais à Floirac**

[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)

[www.ville-floirac33.fr](http://www.ville-floirac33.fr)

**Les Étangs projet urbain / Jardin des Étangs**

## DIVERS PROJETS

### GRANDS PROJETS

[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)

### **LE PARC AUX ANGÉLIQUES**

[www.bordeaux.fr](http://www.bordeaux.fr)

[www.bordeaux-auratlantique.fr](http://www.bordeaux-auratlantique.fr)

### **JARDIN BOTANIQUE (C. MOSBACH)**

[jardin-botanique-bordeaux.fr](http://jardin-botanique-bordeaux.fr)

### **ZAC GINKO**

[www.ecoquartier-ginko.fr](http://www.ecoquartier-ginko.fr)

### **ZAC BASSIN A FLOT**

[www.bassins-a-flot.fr](http://www.bassins-a-flot.fr)

### **Le Lac de Bordeaux**

**Stade de Foot herzog et de Meuron architectes**

**Palais des Expositions de Bordeaux**



● APCE

[SECRETARIAT@PAYSAGISTES-CONSEILS.ORG](mailto:SECRETARIAT@PAYSAGISTES-CONSEILS.ORG)

[PAYSAGISTES-CONSEILS.ORG](http://PAYSAGISTES-CONSEILS.ORG)